



Assemblée générale

Cinquante-sixième session

46^e séance plénière

Dimanche 11 novembre 2001, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Han Seung-soo..... (République de Corée)

La séance est ouverte à 9 h 5.

Allocution de M. Glafcos Clerides, Président de la République de Chypre

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Chypre.

M. Glafcos Clerides, Président de la République de Chypre, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Glafcos Clerides, Président de la République de Chypre et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Clerides (*parle en anglais*) : J'aimerais vous adresser, Monsieur le Président, mes plus vives félicitations pour votre élection bien méritée à la présidence de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale. Je rends également hommage à votre prédécesseur, M. Harri Holkeri, pour la manière efficace dont il a présidé l'Assemblée au cours de son mandat.

Les odieux attentats terroristes du 11 septembre ont indéniablement transformé les relations internationales. L'ONU est appelée à renforcer son rôle primordial de défenseur des principes qui façonneront

le nouvel environnement et uniront l'humanité dans la poursuite de la justice, de la tolérance, de la dignité des êtres humains, du respect des droits de l'homme, de la promotion de la paix et de la tolérance zéro pour les forces obscurantistes du terrorisme.

Au nom du Gouvernement et du peuple de Chypre, j'exprime de nouveau mes sincères condoléances et ma profonde sympathie au peuple américain pour la mort tragique d'innocents, causée par les actes terroristes odieux du 11 septembre. Nous condamnons sans réserve ces actes barbares, que nous considérons comme des attaques contre les valeurs et les principes de l'humanité.

La communauté des nations doit prendre, de façon individuelle et collective, des mesures concertées et résolues contre le terrorisme. Nous pensons qu'il n'y a ni justification ni excuse au terrorisme, et dans le même temps, nous rejetons toute tentative de lier ce fléau à une croyance religieuse ou à un groupe ethnique particuliers. Nous réitérons notre attachement à la mise en oeuvre intégrale des résolutions du Conseil de sécurité sur le terrorisme, en particulier la résolution 1373 (2001). Chypre participe activement à cet effort commun. Elle a ratifié neuf des 12 conventions internationales relatives au terrorisme international et y a adhéré. Par ailleurs, nous espérons une ratification rapide de la plus récente : la Convention par la répression du financement du terrorisme, qui a déjà été soumise à la Chambre des représentants.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Le Conseil des ministres de la République de Chypre a approuvé le 20 septembre une proposition globale visant à mettre sur pied une équipe spéciale chargée de combattre le terrorisme international.

L'Organisation des Nations Unies continue d'être confrontée à des tâches anciennes et nouvelles : mondialisation, bonne gouvernance, protection de l'environnement et nécessité d'un développement durable. L'élimination de la pauvreté et des pandémies, les efforts visant à assurer l'avènement d'un monde exempt d'armes de destruction massive et le maintien de la paix et de la sécurité internationales restent des priorités majeures. C'est pourquoi nous considérons comme un impératif et comme une obligation pour chacun des Membres le fait de fournir les ressources et l'appui nécessaires à notre organisation.

Chypre appuie fermement la mise en oeuvre des engagements que nous avons pris l'an dernier dans la Déclaration du Millénaire. Nous prôtons également le renforcement et la rationalisation du système des Nations Unies et nous saluons l'engagement que le Secrétaire général, M. Kofi Annan, a pris de lutter pour l'avènement d'un monde meilleur et plus juste. Nous le félicitons à l'occasion de l'octroi du prix Nobel de la paix, cette année, qui constitue la reconnaissance tout à fait méritée du rôle central de l'Organisation des Nations Unies et un hommage à ses réalisations et au dévouement et à au zèle du Secrétaire général.

En ce début de nouveau millénaire, nous avons l'obligation particulière de mettre encore plus l'accent sur la promotion et la protection des droits humains, et sur l'élimination du terrorisme.

Mais l'adoption de déclarations et d'instruments juridiques dans le domaine des droits de l'homme ne suffit pas. Nous devons demander des comptes à ceux qui violent les droits de l'homme et nous attaquer résolument à la culture de l'impunité. C'est pourquoi Chypre appuie fermement l'entrée en vigueur rapide de la Cour pénale internationale.

Par ailleurs, nous sommes vivement préoccupés par le nombre et la portée croissants des crises humanitaires conduisant à un nombre de plus en plus élevé de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. La situation de ces personnes malheureuses mérite une attention particulière et des actions coordonnées.

Les événements tragiques du 11 septembre ont souligné la nécessité de poursuivre et d'intensifier les efforts visant à prévenir et à régler les conflits régionaux. L'incapacité de la communauté internationale de mettre fin à la situation intolérable au Moyen-Orient sape la crédibilité du système de sécurité collective. En tant que pays voisin ayant des relations étroites avec les peuples de la région, Chypre est particulièrement affligée par le cycle continu de violences, la mort tragique d'innocents et le sort de la population palestinienne.

Nous espérons assister à l'avènement de la paix, de la stabilité et de la sécurité pour tous les États de la région, y compris l'État d'Israël. Nous réitérons notre appui à l'exercice, par le peuple palestinien, de ses droits inaliénables, y compris celui de créer son propre État. Nous exhortons les deux parties à agir sans délai pour trouver les moyens de mettre fin à ce cycle de violences et à respecter les dispositions de la quatrième Convention de Genève. Nous considérons l'application des recommandations du rapport Mitchell comme une première mesure absolument indispensable dans cette voie. Chypre réitère sa position de longue date en faveur la mise en oeuvre des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité.

Nous suivons avec un intérêt particulier la situation dans les Balkans. Chypre soutient la mise en oeuvre de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité sur le Kosovo. Nous espérons que les forces de la paix et de la réconciliation gagneront et nous nous félicitons des événements positifs récents survenus dans ce pays. Nous soutenons le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris le droit de retour des réfugiés et le droit des personnes déplacées de recouvrer leurs biens, ainsi que le principe de l'inviolabilité des frontières et de l'intégrité territoriale.

Le règlement du problème de Chypre aurait du avoir lieu il y a longtemps. Je ne peux dissimuler ma profonde déception, partagée par le Conseil de sécurité dans sa déclaration à la presse le 26 septembre, face au refus de la partie turque de poursuivre les pourparlers indirects visant à appuyer les efforts que le Secrétaire général déploie pour parvenir à un règlement global de ce problème. Le refus du dirigeant chypriote turc, M. Denktash, avec l'appui d'Ankara, de reprendre les pourparlers qu'il a abandonnés, il y a une année et ce, en dépit de l'invitation officielle qui lui a été transmise

en septembre par le Secrétaire général, est tout à fait troublant.

Le Secrétaire général essaie à présent de redonner vie au processus de négociations. En vue de faciliter l'effort du Secrétaire général, je m'abstiendrai de faire les observations que j'aurais normalement formulées et je me limiterai à identifier la raison de l'absence de progrès, qui est un manque de volonté politique de la part de la Turquie et du dirigeant chypriote turc, M. Denktash.

La partie turque a renoncé à l'idée d'une Chypre fédérale bizonale et bicommunautaire que les résolutions du Conseil de sécurité considèrent comme la base du règlement de la question. La partie turque demande également à la communauté internationale d'accepter les prétendues réalités, à savoir la légalisation de l'occupation par la Turquie de 37 % du territoire chypriote, en violation du droit international, l'expulsion forcée des réfugiés chypriotes grecs de la zone occupée et le transfert subséquent dans l'île de 120 000 colons de la Turquie continentale en vue de modifier la nature démographique de Chypre. Comme nous le savons très bien, la communauté internationale a, par le biais d'une série de résolutions de l'ONU, systématiquement rejeté cette politique. L'acceptation de ces prétendues réalités créerait un précédent très dangereux dans les affaires internationales, qui affecterait sévèrement le cœur même des principes sacrés de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États.

Je voudrais évoquer la question purement humanitaire des personnes disparues, dont le règlement reste l'une des tâches les plus urgentes pour le Gouvernement de la République de Chypre et tous les Chypriotes.

Malheureusement, Monsieur le Président, je dois encore une fois vous signaler que l'accord du 31 juillet 1997 concernant les personnes disparues passé entre M. Rauf Denktash et moi-même, lequel prévoyait un échange d'informations et la divulgation du lieu où se trouvent les tombes des Chypriotes grecs et Chypriotes turcs disparus, n'a pas été appliqué à cause de l'attitude toujours négative de la partie turque. Nous lançons de nouveau un appel au Gouvernement turc pour qu'il fasse preuve de la volonté politique nécessaire afin de trouver une solution finale à ce problème humanitaire tragique et qu'il respecte le jugement du 10 mai 2001 de la Cour européenne des droits de l'homme.

Malgré les difficultés actuelles, nous ne sommes pas désespérés. Notre vision pour Chypre ne tient plus compte des passions du passé. L'histoire est souvent décrite comme étant le plus grand maître des hommes sages. Voilà comment nous imaginons le futur de notre pays : un État fédéral réuni, membre de l'Union européenne, où les droits de l'homme et des citoyens seront pleinement protégés grâce au processus démocratique et à l'état de droit. Nous nous imaginons un État jouissant d'une citoyenneté, d'une souveraineté et d'une personnalité internationale uniques; un État démilitarisé qui recueille les fruits de son travail dans une famille européenne plus vaste tout en jouant dans le même temps le rôle qui est le sien dans la région proche de la Méditerranée orientale.

Je recommande aux dirigeants de la Turquie d'abandonner leurs menaces d'annexer la partie occupée de Chypre. Je les exhorte à examiner les avantages évidents d'une solution au problème chypriote pour la stabilité de notre région, la consolidation du rapprochement gréco-turc et la promotion des aspirations de la Turquie à se joindre au processus d'intégration européenne.

J'exhorte le responsable chypriote turc, M. Denktash, à partager ma vision d'une Chypre trop petite pour être divisée mais assez grande pour permettre la prospérité commune de tous ses habitants. Je l'exhorte à examiner le futur et non pas le passé, à écouter les voix de plus en plus désespérées de nos compatriotes chypriotes turcs et à cesser de faire systématiquement obstacle aux bons offices du Secrétaire général afin de trouver une solution au problème chypriote.

Il est remarquable que les perspectives économiques soient particulièrement impressionnantes pour Chypre après le règlement de ce problème. Cette croissance sera encore plus importante pour nos compatriotes chypriotes turcs qui souffrent actuellement du fait de la situation économique et politique difficile dans la zone occupée. Il est tragique que pratiquement 50 % de ces personnes aient été forcées d'émigrer. Les Chypriotes turcs pourraient, par conséquent, bénéficier considérablement de l'adhésion de notre pays à l'Union européenne.

J'exhorte M. Denktash à prendre conscience que ni lui ni moi ne sommes en train de rajeunir et que nous devons de faire tomber les murs qui nous séparent pour le bien des générations futures. En ce qui me

concerne, je réitère ma disponibilité à prendre part au processus de négociation avec la volonté politique et la bonne foi nécessaires pour trouver un règlement juste et viable fondé sur les résolutions de l'ONU, ce qui permettra de satisfaire les intérêts légitimes de tous les Chypriotes.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Président de la République de Chypre de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Glafcos Clerides, Président de la République de Chypre, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Stjepan Mesić, Président de la République de Croatie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Croatie.

M. Stjepan Mesić, Président de la République de Croatie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République de Croatie, S. E. M. Stjepan Mesić, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mesić (*parle en croate; texte anglais fourni par la délégation*) : Je tenais à venir ici, et je me devais de venir. Il me semblait indispensable de montrer que je ne permettrai pas à ces meurtriers fanatiques, qui se dissimulent peut-être dans l'ombre actuellement, de m'empêcher de présenter les vues générales de mon pays, la République de Croatie, sur la situation mondiale actuelle devant cette audience à l'Organisation des Nations Unies.

Cette année, le débat général a lieu plus tard que d'habitude. Les attentats terroristes contre New York et Washington ont reporté la session d'automne prévue. Je souligne le mot « reporté ». Les terroristes n'ont pas réussi à paralyser les États-Unis d'Amérique. Ils n'ont pas réussi à arrêter l'activité de l'ONU. Les hommes d'État du monde n'annuleront pas non plus leur visite à New York ou leur participation aux travaux de l'Assemblée générale.

Depuis le 11 septembre, lorsque comme dans un cauchemar nous avons dû faire face aux horreurs du terrorisme mondial, beaucoup de personnes, y compris moi-même, ont répété que le monde avait changé. Je suis ici aujourd'hui pour le répéter, mais aussi pour ajouter quelques commentaires. Il est vrai – en tout cas il semble vrai – que les attaques terroristes, qui ont fait des milliers de morts, ont tout changé. Cependant, la vérité est quelque peu différente : bien des choses ont changé depuis les attaques, mais rien n'a changé dans le domaine qui a permis à ces attaques d'être perpétrées.

Je voudrais donc souligner les points suivants. Pour nous assurer que la terreur qui a frappé New York et Washington ne se reproduise pas, nous – je répète, nous – devons changer le monde du tout au tout.

Aujourd'hui, nous vivons sous la menace du terrorisme mondial, et sommes témoins de la réaction du monde face à cette menace. S'agissant de la nature de la première grande guerre du XXI^e siècle, je ne peux que redire ce que j'avais dit récemment dans mon allocution devant la Knesset, le Parlement israélien. Il ne s'agit pas d'un conflit de civilisations, de cultures ou de religions. Il s'agit d'un conflit entre le monde civilisé et le monde non civilisé.

Je voudrais aussi être très clair sur un autre point. On ne saurait parler de « notre » ou de « leur » terrorisme. Il n'y a pas de terrorisme justifié ou injustifié. La nature même du terrorisme, qu'il se dissimule sous une idéologie, une religion ou une guerre de libération, veut que des innocents périssent – plus ils seront nombreux, mieux cela vaut. Le terrorisme est en conséquence totalement inacceptable, et c'est pour cette raison que nous le combattons aujourd'hui.

Nous avons créé une large coalition antiterroriste, une alliance entre nations sans précédent dans l'histoire, comparable seulement à la coalition antifasciste du temps de la seconde guerre mondiale. La coalition antiterroriste est presque une alliance du monde civilisé, une réaction de défense de ce monde contre le défi et la menace de la destruction et de l'anarchie. Je voudrais souligner deux choses au sujet de cette réaction et des circonstances dans lesquelles elle a lieu.

Premièrement, aujourd'hui notre choix ne se situe pas entre d'une part l'anarchie imposée à nous par les terroristes, et d'autre part l'autocratie, que d'aucuns

pourraient considérer comme la seule réaction efficace au terrorisme mondial. Accepter ce choix serait fatal à notre civilisation. La réaction est, et ne peut être que la démocratie et la primauté du droit. La défense de la démocratie ne doit pas se transformer en son contraire, même dans les circonstances de guerre que nous imposent les terroristes.

Deuxièmement, la mise en place de la coalition antiterroriste représente le commencement de changements profonds et lourds de conséquences sur la scène politique internationale. Je veux parler de changements dans les relations entre les pays et les groupes de pays. Je parle aussi de changements dans la nature et le mode de fonctionnement des alliances internationales, comme l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ou comme les organisations internationales existantes, telles que l'ONU et les organisations en cours de création, telles que la Cour pénale internationale.

Cependant, alors que nous luttons encore contre le terrorisme mondial en ayant recours à nos forces militaires, politiques et économiques, et à nos organisations de renseignement, nous devons commencer à nous efforcer de répondre aux questions suivantes : qu'est-ce donc que ce terrorisme mondial et qu'est-ce qui le rend possible? Il ne suffit pas de vaincre les terroristes auxquels nous faisons face aujourd'hui. Nous devons tout faire pour nous assurer que nous n'aurons pas à faire face à de nouveaux terroristes demain. C'est là la deuxième série de changements indispensables qu'il faut réaliser et qui ne le sont pas encore. Pour moi la situation est la suivante.

Il ne sera pas difficile d'encourager des comportements fanatiques, tant chez des individus qu'au sein de groupes de personnes – faisant d'eux des meurtriers impitoyables ou des terroristes – tant que la famine, la pauvreté et le non-développement seront présents dans de vastes régions du monde, et tant que des gens partout dans le monde souffriront de l'inégalité et de l'absence de liberté en raison de crises régionales non réglées. Je pense donc que nous devons changer le monde du tout au tout, si nous ne voulons pas que la lutte actuelle contre le terrorisme international et notre victoire sur lui, qui pour moi ne fait pas de doute, ne constitue pas qu'un simple chapitre dans l'histoire de cette lutte.

Cela peut paraître trop ambitieux, ou même un peu utopique, mais je pense que ce n'est ni l'un ni

l'autre. Je suis convaincu qu'outre la lutte contre le terrorisme, une autre tâche nous attend qui n'est pas moins ardue ni moins lourde de responsabilités, celle de créer et de mettre en oeuvre une stratégie mondiale pour résoudre les problèmes accumulés, qui ne datent pas d'hier. Nombre d'entre eux ont fait l'objet de débats sous la coupole de l'Assemblée générale. Nombre de beaux discours ont été prononcés. Il est maintenant temps de traduire ces discours en actes. Il est temps à présent que les actes mettent un terme aux terribles et ignobles discours chargés de haine et d'hostilité, avant qu'ils ne se traduisent par de nouveaux actes de démesure comme ceux auxquels nous avons assisté dans cette ville. Nous avons un intérêt commun : une vie paisible et sûre pour tous. Nous devons avoir aussi un objectif commun : une vie digne pour tous. Aucun de ces objectifs ne pourra être atteint demain et partout, mais il pourront tous deux être réalisés un jour.

Je voudrais que la présente session de l'Assemblée générale de l'ONU réaffirme la place que cette organisation mondiale occupe en tant qu'instrument irremplaçable dans la lutte pour un monde différent et meilleur. Je voudrais que la présente session montre la volonté politique de tous les États membres de commencer à chercher ensemble – et à trouver – de façon sincère et coordonnée, des solutions aux problèmes qui, dans le contexte de la menace du terrorisme international, s'avèrent tout à fait inévitables.

Nous ne devons pas oublier qu'en septembre les terroristes ont utilisé des avions remplis de passagers pour tuer des milliers de personnes. La prochaine fois, ils se pourrait qu'ils utilisent des armes chimiques, biologiques ou même peut-être nucléaires pour tuer des centaines de milliers de personnes. Nous ne devrions pas non plus oublier que cette organisation a été fondée pour « préserver les générations futures du fléau de la guerre ». Il n'y a pas de temps à perdre. Nous devons changer le monde dans lequel nous vivons pour pouvoir continuer à vivre.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Président de la République de Croatie de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Stjepan Mesić, Président de la République de Croatie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de M. Luis Ángel González Macchi,
Président de la République du Paraguay**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Paraguay.

M. Luis Ángel González Macchi, Président de la République du Paraguay, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République du Paraguay, S. E. M. Luis Ángel González Macchi, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président González Macchi (*parle en espagnol*) : Avant de commencer mon allocution en ce débat général, je voudrais vous exprimer, M. Han Seung-soo, Ministre des affaires étrangères de la République de Corée, la satisfaction de ma délégation à vous voir présider les travaux de la présente session de l'Assemblée générale. Nous connaissons, en effet, vos qualités personnelles et professionnelles et nous savons qu'elles garantiront le succès de nos travaux. Votre élection représente aussi un hommage à la République de Corée, pays frère, avec lequel nous entretenons des liens étroits de coopération et d'amitié. Vous pouvez être assurés du soutien ferme et constant de la délégation du Paraguay dans l'accomplissement de votre mission.

De même je saisis cette occasion pour rendre hommage au travail accompli par le Secrétaire général de notre organisation, M. Kofi Annan, qui s'est vu récemment honoré du prix Nobel de la paix en reconnaissance de son attachement à la cause de l'ONU, qui est précisément la paix. Nous sommes certains que sous son égide, les efforts déployés par l'ONU toucheront tous les peuples et que l'Organisation s'adaptera à la réalité nouvelle et aux défis importants qu'il faut relever dans le contexte de la politique internationale.

Permettez-moi aujourd'hui, deux mois après les événements tragiques et condamnables du 11 septembre, de réaffirmer la solidarité du Gouvernement et du peuple de la République du Paraguay avec le Gouvernement et le peuple des États-Unis, ainsi que notre attachement indéfectible à la lutte contre le terrorisme dans toutes ses manifestations. La

République du Paraguay ne peut rester neutre face à un crime aussi lâche et continuera d'appuyer tous les efforts déployés par l'Organisation et par la communauté internationale afin de mettre fin, une fois pour toutes, à ces crimes contre l'humanité. Nous ne devons pas nous limiter uniquement à des manifestations de solidarité et à des condamnations. Nous devons fermement adhérer au consensus international qui s'est dégagé, pour faire face à cette grave menace qui pèse sur l'humanité.

Le débat général a lieu dans des circonstances que nous n'aurions jamais pu imaginer et qui nous ont rappelé notre vulnérabilité face à des individus ou à des groupes d'individus commettant des actes de violence aveugle qui sont totalement injustifiés dans l'esprit ou dans le coeur d'êtres humains civilisés. Nous devons également nous rappeler que la question du terrorisme international figure à l'ordre du jour de notre Organisation depuis la vingt-septième session ordinaire de l'Assemblée générale et que nous n'avons pas, depuis lors jusqu'à présent, fait preuve de suffisamment de zèle s'agissant d'adopter les mesures juridiques et de sécurité collective qui s'imposaient pour prévenir ce type d'événements, que nous déplorons trop tard.

La lutte impérieuse contre le terrorisme dans toutes ses manifestations, qui ne doit en aucun cas être interprétée comme un choc de civilisations ou de croyances religieuses, constitue la priorité absolue sur notre agenda international et nous ne pouvons, en aucun cas, soutenir qu'il existe un pays qui ne connaîtra pas le danger que présente le terrorisme international. Nous avons rarement été confrontés dans l'histoire à des défis aussi graves pour la paix et la sécurité internationales, ce qui nous force à adopter des positions claires et fermes, dans le cadre des dispositions de la Charte et des normes en vigueur du droit international. Aujourd'hui, ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement la sécurité internationale, mais aussi le système démocratique lui-même, qui représente une conquête et un bien universel dans l'aspiration constante à la liberté et la justice et la lutte menée pour les assurer.

Tout de suite après ces événements, mon gouvernement a renforcé les mesures internes que les circonstances exigeaient, de façon à pouvoir exercer un plus grand contrôle et à mieux surveiller les entrées et les sorties du pays, tout en respectant le principe de la libre circulation des personnes.

Consciente de ses responsabilités et fidèle aux engagements auxquels elle a souscrit en tant que Membre de cette Organisation, la République du Paraguay, par un décret du pouvoir exécutif en date du 24 octobre 2001, a créé une commission interministérielle chargée d'appliquer la résolution 1373 (2001), qui a récemment été adoptée par le Conseil de sécurité. Les pouvoirs judiciaire et législatif, ainsi que le bureau du Procureur général de la République, ont été appelés à désigner divers représentants gouvernementaux. La commission a été mise en place le 6 novembre dernier, sous la coordination du Ministre des affaires étrangères.

De même, un projet de loi est actuellement examiné par le pouvoir judiciaire, qui définit et pénalise le crime du terrorisme. Ce projet de loi bénéficie de l'appui sans réserve de l'exécutif.

Le 12 octobre dernier, le Paraguay a signé la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme, soumise au Congrès national pour adoption. Le Gouvernement national est en train d'élaborer des moyens constitutionnels pour permettre à mon pays de souscrire à toutes les autres conventions auxquelles il n'est pas encore partie et de les ratifier, cela au plus tôt.

Nous espérons également que l'Assemblée générale adoptera bientôt les deux conventions relatives au terrorisme qui sont actuellement à l'étude au sein du Comité spécial créé à cet effet par la Sixième Commission. Nous ne devons pas attendre que se reproduisent les événements du 11 septembre pour accélérer le renforcement du cadre juridique international. Plus nous reportons le renforcement de ce cadre, plus les terroristes seront en mesure d'accroître leurs capacités et d'étendre leurs activités criminelles à d'autres pays.

Dans le cadre de l'Organisation des États américains, nous avons contribué, avec une pleine conviction, à décider de mesures qui ont été récemment adoptées lors d'une réunion de consultation de ministres des affaires étrangères.

Dans le cadre de notre association régionale, le Marché commun du Sud, il a été convenu, le 28 septembre dernier, de promouvoir une coopération beaucoup plus étroite entre les membres afin de procéder à des échanges d'information et à des études, d'entreprendre des actions concertées contre les activités terroristes, ainsi que de créer un groupe de

travail à composition non limitée qui sera chargé d'évaluer et d'élaborer des politiques communes de lutte contre le terrorisme.

Au cours des dernières semaines, nous avons dû faire face à une nouvelle menace terroriste, et je me réfère notamment à l'utilisation d'agents biologiques qui pourrait avoir un effet planétaire et menacer l'humanité tout entière. Cette nouvelle pratique criminelle nous oblige à réagir de la façon la plus rapide et la plus énergique qui soit, et nous devons être résolu dans nos efforts afin de démasquer les auteurs de ces actes, ainsi que leurs commanditaires, qui agissent dans l'ombre.

L'inquiétude et les actions internationales que les événements de septembre ont suscitées doivent également nous amener à réfléchir et à nous pencher sur d'autres questions fondamentales inscrites à notre ordre du jour, telles que la lutte contre la pauvreté, la nécessité de renforcer la coopération économique internationale pour le développement, l'accès aux marchés et aux technologies de l'information et de la communication pour les pays en développement, cela afin d'atténuer les asymétries qui continuent de caractériser les relations internationales.

Atteindre les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire et respecter les engagements qui ont été pris dans le contexte du développement dans diverses instances de notre Organisation doit continuer d'être l'un des défis les plus importants et les plus pressants au cours des prochaines années.

C'est pourquoi, nous souscrivons entièrement à la constatation que le Secrétaire général a faite dans son rapport sur l'activité de l'Organisation à savoir que la bataille la plus difficile que doit livrer la communauté internationale consiste dans l'éradication de la pauvreté – c'est précisément pour cette raison que nous devons accélérer la croissance économique des pays en développement. Nous espérons qu'à la Conférence internationale sur le financement du développement, qui doit se tenir l'année prochaine à Monterrey, au Mexique, les résultats escomptés seront obtenus. C'est la raison pour laquelle nous estimons qu'il est nécessaire d'examiner les différences claires qui existent entre les divers niveaux de développement, les déséquilibres qui règnent dans la capacité des pays de participer aux processus internationaux et, à cet égard, la situation particulière des pays sans littoral, qui, à cause de la nature de leur territoire, se heurtent à de

plus grandes difficultés pour se livrer au commerce extérieur, ce qui freine leur développement économique.

Nous espérons que le résultat final de cette conférence ne se limitera pas uniquement et exclusivement à une simple déclaration politique ou à une liste de souhaits. Nous espérons que nous pourrons fixer des objectifs et des buts clairs afin d'assurer que le processus de mondialisation, plutôt que d'accentuer le fossé existant entre riches et pauvres, encouragera le développement de toutes les nations dans un cadre participatif et équitable.

En raison des nouveaux défis et des nouveaux changements qui se sont faits jour depuis le début du nouveau millénaire, nous réitérons la nécessité urgente de renforcer l'Organisation, mettant en relief principalement le rôle central que l'Assemblée générale doit jouer en tant qu'instance délibérante la plus représentative, la plus universelle et la plus équitable. Nous ne devons pas permettre que l'Assemblée générale devienne un simple lieu de rencontre où nous nous réunissons pour remplir une fonction routinière dans le cadre d'un programme de travail préétabli.

L'accélération de la réforme du Conseil de sécurité est un autre aspect clef du renforcement de l'Organisation des Nations Unies. Le Conseil doit devenir une instance plus démocratique, plus représentative et plus transparente afin qu'il puisse arriver à un meilleur équilibre politique. Ce processus doit prévoir une augmentation à la fois des membres permanents et des membres non permanents, afin d'assurer un meilleur niveau de participation des pays en développement qui, à l'heure actuelle, sont sous-représentés. Nous pensons de même que, lorsqu'il s'agit de la transparence des activités du Conseil, il serait approprié de mettre en place des mécanismes interactifs comprenant les autres États Membres de l'Organisation afin qu'ils aient un plus grand accès aux travaux du Conseil. C'est la raison pour laquelle nous nous félicitons de voir que des réunions d'information sont tenues par le Président du Comité spécial créé par la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité, à l'intention des autres membres de l'Organisation.

Une autre question en suspens qui reste à régler par notre organisation, et qui nous préoccupe au plus haut point étant donné l'accroissement récent du degré de violence et de pertes en vies humaines, est la

situation au Moyen-Orient. Nous pensons que tant l'Assemblée générale que le Conseil de sécurité doivent redoubler d'efforts afin de trouver une solution qui réponde aux aspirations justes des parties intéressées. Elle devrait tenir compte de la reconnaissance de l'existence d'Israël à l'intérieur de frontières sûres et bien définies et le droit inaliénable du peuple palestinien de disposer de sa patrie propre. Nous devons aborder cette question fermement et résolument, en oeuvrant conjointement avec la volonté politique nécessaire afin de contribuer à la paix et à la sécurité internationales.

Mon pays, le Paraguay, espère que d'autres foyers de tensions qui existent dans le monde s'apaiseront. À cet égard, conformément au principe d'universalité consacré dans notre Charte, nous préconisons qu'un règlement de la question de la République de Chine et de Taiwan soit trouvé dans le cadre des normes du droit international.

La situation économique et sociale actuelle, ainsi que ses conséquences, nous obligent à mobiliser efficacement, avec le plus haut sens des responsabilités et de la solidarité, la coopération requise des pays développés et des institutions financières internationales afin de relever les défis auxquels nous, en tant que dirigeants, sommes confrontés lorsque nous essayons d'assurer l'égalité des chances pour un travail salarié, et lorsque nous nous efforçons d'éliminer les inégalités de revenus qui sapent la stabilité sociale, de fournir des soins de santé primaires et des services de base à nos peuples, et d'assurer le développement durable de nos pays.

Pour terminer, aujourd'hui plus que jamais, nous sommes conscients de la nécessité de lancer un processus qui nous permettra de travailler conjointement d'une manière rationnelle et d'élaborer un nouvel ordre économique mondial plus complémentaire et plus participatif, dont l'objectif ultime serait de promouvoir le développement et le bien-être de tous nos peuples, ce à titre définitif. À cet égard, je souhaiterais dire que mon gouvernement est pleinement convaincu que la conjoncture internationale actuelle montre à quel point il est important que ce processus commence et se conclue dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, assurant ainsi la pleine et entière participation de tous les États Membres.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je souhaite remercier le Président de la République du Paraguay de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Luis Angel González Macchi, Président de la République du Paraguay, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de l'Ouganda.

M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies, au Président de la République de l'Ouganda, à S. E. M. Yoweri Kaguta Museveni, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Museveni (*parle en anglais*) : Les slogans tels que : « nouvel ordre international », « mondialisation », « village planétaire » et bien d'autres, abondent. Tous ces concepts exubérants, qui fonctionnent sur un mode d'autosatisfaction, sont apparemment dus à la fin de la guerre froide entre les pays occidentaux et l'ex-Union soviétique. Bien sûr, la fin d'une rivalité dangereuse et dévoyée entre le communisme et le capitalisme est un état de fait dont nous nous félicitons et, a, en fait, offert des possibilités nouvelles, à condition qu'elles soient pleinement utilisées par toutes les parties intéressées.

Il faut toutefois signaler sans équivoque qu'un grand nombre de problèmes que le monde connaît aujourd'hui sont antérieurs à la guerre froide; ils sont même antérieurs à l'avènement du communisme en Russie en 1917. La traite des esclaves a commencé dans les années 1440 le long des côtes de l'Afrique de l'Ouest. C'est à Berlin que fut décrété en 1884 le passage de l'esclavage qui saignait l'Afrique à blanc au colonialisme de peuplement. C'était bien avant que le communisme ne prenne le pouvoir en Russie. La guerre froide n'a donc pu être responsable de ces erreurs et des complications qui en ont découlé et avec lesquelles

nous nous débattons encore largement, notamment en Afrique.

L'euphorie qui a suivi la fin de la guerre froide n'était donc pas entièrement justifiée. La chanson que l'on nous assène au sujet de la mondialisation, comme je l'ai souligné à maintes reprises, n'a rien d'une nouvelle mélodie. Dans les années 1440, les Africains ont connu la mondialisation en tant qu'esclaves partout dans le monde. Mon prénom chrétien est Joël, qui est en fait un nom juif : je suis donc déjà mondialisé. Nombre de mes compatriotes portent des noms arabes comme Azizi et Musa parce qu'il sont musulmans. Nous avons été mondialisés il y a longtemps en Afrique. Malheureusement, ce mouvement de mondialisation était parasitaire. C'était un mouvement de mondialisation parasitaire, ce n'était pas un mouvement de mondialisation symbiotique. Par conséquent la seule question nouvelle et utile que nous sommes en droit de poser est la suivante : la nouvelle phase de mondialisation tiendra-t-elle plus de la symbiose que du parasitisme ou non? C'est là la question. La nouvelle mondialisation se fera-t-elle au bénéfice de tous ou bien retomberons-nous dans le même modèle de parasitisme à l'échelle de la planète?

Ceux qui profitent de l'inégalité ne sont pas les seuls responsables du parasitisme dans le monde. Les victimes elles-mêmes ont toujours contribué à leur marginalisation du fait de leurs objectifs et de leurs méthodes erronés – avant la colonisation, durant la colonisation et, même, après la colonisation. Les chefs africains avec leur vue courte ont le plus contribué à la traite des esclaves. Jusque très récemment, les Européens ne disposaient pas des moyens technologiques nécessaires pour assujettir le continent africain, en matière de moyens de transport, c'est-à-dire, de chemins de fer, d'armes ou de médicaments. Sans les guerres fratricides fomentées par les chefs africains, ni la traite des esclaves ni le colonialisme n'auraient été possibles. Nous aurions triomphé des colonialistes et nous les aurions contraints, dès le départ, à coopérer avec nous au bénéfice de tous. La faiblesse dont fait preuve la victime éventuelle appâte toujours l'agresseur. L'agresseur est toujours encouragé par la faiblesse de la victime éventuelle.

Toutefois, aujourd'hui encore, l'inégalité qui existe entre les peuples est toujours la faute à la fois des victimes – qui, dans ce cas, sont des Africains, des Arabes et d'autres peuples marginalisés – de ce mouvement de mondialisation parasitaire vieux

maintenant de 500 ans d'une part, et de ceux qui ont tiré parti de ce mouvement jusqu'ici inégal et néfaste dans le passé, de l'autre. Ceux qui ont subi les conséquences du mouvement de mondialisation parasitaire tout comme ceux qui en ont tiré parti sont responsables de cette situation. Ceux qui ont tiré parti du mouvement de mondialisation jusqu'ici parasitaire ont été les Américains du Nord, les Européens et les Japonais.

Pour diverses raisons, d'anciens peuples colonisés – comme les Indiens, les Indonésiens, les Pakistanais, les peuples de l'Asie du Sud-Est et les autochtones de l'Amérique – ainsi que les anciens peuples semi-colonisés, comme les Chinois, ont fait des progrès considérables qui permettent, lentement mais sûrement, de répartir plus également le rapport de force dans le monde. Certains autres peuples, cependant, à cause d'un certain nombre de facteurs endogènes et exogènes, vivent encore comme les damnés de la terre. Nombre d'Africains et quelques Arabes tombent dans la catégorie des impénitents de la terre. Comme je l'ai dit, les impénitents sont ainsi catalogués en partie à cause de leurs propres erreurs internes – telles que le sectarisme, la xénophobie, les conflits sans scrupules, l'étouffement de la libre entreprise, la balkanisation politique de leurs régions, la restriction des libertés politiques, et ainsi de suite – et en partie à cause de facteurs exogènes qui demeurent très défavorables. Le plus défavorable de ces facteurs est l'absence d'accès de ces pays aux marchés de l'Amérique du Nord, de l'Union européenne, du Japon, de la Chine, de l'Inde et de la Russie.

Le refrain que l'on nous assène en ce qui concerne l'aide n'a pas de sens si l'accès aux marchés est inexistant. L'aide sans accès aux marchés n'a pas de sens. Il faut que cesse tout protectionnisme, notamment dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les subventions versées aux agriculteurs d'Europe doivent prendre fin si nous voulons parler d'un village planétaire où les relations reposent sur la symbiose et non sur le parasitisme. Je félicite le Gouvernement des États-Unis et le Président George Bush d'avoir récemment pris l'initiative de faire adopter une loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique. Bien que l'Ouganda n'ait pas encore profité de cette loi en raison de ses faiblesses endogènes qui ont été aggravées par les visions floues de nos partenaires multilatéraux, d'autres pays d'Afrique ont commencé à en tirer parti,

notamment l'Afrique du Sud, le Kenya, Madagascar, le Lesotho et le Nigéria. C'est là une bonne chose. La loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique, telle qu'elle a été formulée par le Gouvernement des États-Unis est la première bonne nouvelle que j'entends depuis bien longtemps. Les Américains commencent enfin à modifier l'image de villageois planétaires parasites que l'on a d'eux.

Les Européens doivent se défaire de cette étiquette peu flatteuse et rattraper les Américains. Bien qu'ils aient dit que l'Europe importe tout d'Afrique à part des fusils, ils continuent à subventionner des agriculteurs fictifs en Europe. Ainsi, sur les 1 200 milliards de dollars qui représentent la valeur des échanges mondiaux de produits agricoles, l'Afrique n'obtient que 20 milliards – si l'on compte les résultats récents de la Loi pour la croissance et les potentialités de l'Afrique – soit environ 2 % du total. De la valeur totale du commerce agricole, l'Afrique ne reçoit donc que 2 %. Dans le même temps, les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dépensent 361 milliards de dollars pour subventionner artificiellement les agriculteurs de leurs pays. Ce sont les mêmes pays, cependant, qui prêchent le libre-échange. Les prosélytes du libre-échange se livrent à un protectionnisme incroyablement coûteux. Quel fâcheux paradoxe! Il faut mettre un terme à cette pratique des deux poids, deux mesures.

L'Afrique a maintenant écarté certains des anciens obstacles, certaines des entraves endogènes à l'investissement privé. Le caractère sacro-saint de la propriété privée est désormais une notion quasi universelle en Afrique. La nationalisation des entreprises privées n'existe plus. Certains pays africains bénéficient d'un cadre macroéconomique bien stabilisé. L'inflation en Ouganda est maintenant de – 0,3 %. Les devises africaines sont dorénavant convertibles; une grande partie de l'Afrique connaît la paix; l'infrastructure est de qualité raisonnable; et la démocratie est largement pratiquée en Afrique aujourd'hui. Nous sommes même confrontés à la question d'une balkanisation politique excessive du continent, qui est composé de 53 États, contre 3 États pour toute l'Amérique du Nord.

Nous gérons cette situation de diverses façons, y compris par le biais de blocs économiques tels que la Communauté de développement de l'Afrique australe, en Afrique australe, le Marché commun de l'Afrique

orientale et australe, en Afrique de l'Est et en Afrique centrale, et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, en Afrique occidentale. Le monde doit encourager ces tendances positives en Afrique en ouvrant ses marchés sans quotas ni barrières tarifaires. Cela aura l'effet immédiat de forcer les investisseurs multinationaux à se précipiter vers l'Afrique pour y investir. Ils le font déjà avec les mesures limitées prises par les Américains dans le cadre de la Loi pour la croissance et les potentialités de l'Afrique. Avec des objectifs et des méthodes plus civilisés, un développement mondial équilibré est possible et souhaitable pour tous, y compris les citoyens de l'OCDE qui sont contraints de consommer des produits de qualité inférieure et sont taxés pour protéger ces mêmes produits contre de meilleurs produits venus d'Afrique.

Dans tous mes voyages, j'emporte avec moi des aliments ougandais – lait, farine de millet, fruits, légumes, poulets, miel et bananes plantain, qu'on appelle *matooke* dans notre langue. L'autre jour, en venant ici, je me suis trouvé à court d'ananas; mon personnel m'en a apportés d'un supermarché du Royaume-Uni. Une tranche m'a suffi; je m'en suis tenu là : d'abord, l'ananas était dur – de toute ma vie, je n'avais rien vu de tel; et puis, il était moins sucré et avait un fort goût d'ammoniaque. La même chose m'était déjà arrivée une fois, à Washington, où l'on m'avait apporté, sous le nom d'ananas, quelque chose du même type. Je n'en croyais pas mes yeux. Pourquoi les citoyens du monde doivent-ils endurer ces privations pour des politiques servant des intérêts très limités? Pourquoi cette situation? Pour ma part, je ne remangerai pas d'ananas avant de retourner en Ouganda.

Les oppresseurs, les colonialistes et ceux qui cherchent à contrôler les destinées des autres utilisent des méthodes barbares comme le génocide, le travail forcé, l'ethnocide, etc. Il est surprenant, par conséquent, que certains de ceux qui prétendent lutter pour la libération des opprimés aient également recours à des moyens barbares comme le terrorisme. Dans le débat actuel sur le terrorisme, je n'ai entendu personne qui ait pris la peine de définir la différence entre un combattant de la liberté et un terroriste. Quelle est la différence entre quelqu'un qui lutte pour la liberté et un terroriste? Mzee Nelson Mandela – « Mzee » pour « grand par l'âge et par la dignité » – était un combattant de la liberté jusque récemment. Était-il un

terroriste? Pas du tout. Quelqu'un a-t-il entendu que M. Mandela avait détourné un avion ou posé une bombe dans un restaurant? Mais M. Mandela était un combattant de la liberté, pas un terroriste. La différence entre un terroriste et un combattant de la liberté tient à ce que si, parfois, ce dernier peut être contraint à recourir à la violence, il est incapable de faire usage de violence aveugle. Celui qui use de cette violence aveugle est un terroriste. Un combattant de la liberté peut parfois être contraint à utiliser la violence.

J'ai moi-même dû avoir recours à la violence contre Idi Amin. Mais je n'ai jamais détourné d'avion. On n'a jamais entendu que Museveni avait détourné un avion ou provoqué un attentat à la bombe dans un bar. Ceux qui fréquentent les bars ne sont pas des politiciens. Certains y vont juste pour s'amuser. Quel genre de révolutionnaire est-ce que celui qui tue de telles gens? Celui qui recourt à la violence aveugle est un terroriste. Il ne fait pas la distinction entre combattants et non-combattants, entre civils et militaires, entre militaires armés et non armés. Il ne faut pas attaquer non plus un soldat, lorsqu'il est au repos, si l'on prétend être combattant de la liberté. C'est contraire aux règles de la guerre. Le terroriste livre une guerre sans la déclarer. C'est pour cette raison que les terroristes détournent des avions, font des attentats à la bombe dans des centres-villes, etc.

En général, les conseils techniques, c'est le reste du monde qui nous les donne. Les Européens viennent toujours nous donner des conseils techniques. Mais je voudrais vous donner quelques conseils techniques sur le combat pour la liberté. Nous nous défendons bien en la matière. En Afrique, depuis 1961, nous avons mené des guerres de libération au Mozambique, contre les Portugais; en Angola, contre les Portugais; en Guinée-Bissau, contre les Portugais; au Zimbabwe, contre la minorité blanche; en Afrique du Sud, contre la minorité blanche; en Namibie, contre la minorité blanche; et en Ouganda contre Idi Amin. Il y avait un criminel du nom d'Idi Amin contre lequel il nous a fallu lutter. Mais nous n'avons jamais recouru au terrorisme. Il faut que cela soit consigné. Nous avons toujours lutté combattant à combattant. Assez souvent, nos camarades ont recouru à l'action de masse : grèves, manifestations, pétitions, lutte diplomatique etc. Mais pas un seul avion n'a été détourné par les combattants de la liberté africains, alors pourtant que des guerres anticoloniales avaient lieu dans tous ces pays.

Les actes de terrorisme sont peu judicieux et criminels et doivent être rejetés par tous par principe. L'Afrique commençait à tirer profit de la Loi pour la croissance et les potentialités de l'Afrique, une mesure prise par les Américains pour ouvrir leurs marchés à nos produits. Mais les affaires se sont quelque peu ralenties en Amérique. Par conséquent, les terroristes, qui prétendent lutter pour la cause palestinienne ont, objectivement, porté atteinte aux intérêts des Africains, qui ont toujours été les alliés des Palestiniens. C'est contraire au but recherché. Les terroristes ont également essayé de polariser le monde, en opposant les musulmans aux chrétiens. Cela est erroné et inacceptable. L'exploitation ne connaît pas de frontières et transcende toutes les races et religions. L'on trouve des exploiters dans toutes les races et religions. Les Arabes ont du faire face à l'impérialisme turc, et pourtant les Arabes et les Turcs étaient des musulmans. Pourquoi donc ont-ils du s'opposer? L'un des monstres du siècle passé, Idi Amin, ressortissant de mon pays, était musulman. Nous avons dû nous débarrasser de lui pour libérer toute la population, y compris les musulmans, en Ouganda. La guerre déchire le Soudan depuis des siècles. Les éléments qui affirment agir au nom de l'islam sont ceux qui ont adopté une position déplorable dans ce conflit, en cherchant à exercer une hégémonie sur les peuples de Dieu.

J'appuie donc la position des États-Unis en cette occasion, comme nous l'avons fait durant la guerre du Golfe, pour combattre et défaire ces réactionnaires, qui profanent le nom des combattants de la liberté. Tous les pays du monde opposés au terrorisme doivent, il le faut, contribuer par l'envoi de contingents et terminer rapidement le travail. La coalition contre le terrorisme doit être considérée de la même façon que la coalition des années 30 et 40 contre le fascisme.

Il reste que les aspirations justes du peuple palestinien et des autres peuples opprimés, comme le peuple du Sud-Soudan, doivent être soutenues afin de pouvoir trouver une solution pacifique à ces conflits. Je prône la liberté et l'égalité pour tous les peuples du monde. Ceux qui cherchent à dominer ou à exploiter les autres ont des ambitions illégitimes. Une possibilité s'offre à présent à nous, celle d'instaurer un monde nouveau et juste. Le libre choix de tous les peuples doit pouvoir s'exercer. Par ailleurs, l'instrument d'émancipation le plus important, le libre-échange, devrait permettre aux produits africains d'accéder, sans

faire l'objet de quotas ou de tarifs douaniers, aux marchés des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et vice versa.

L'Afrique commence à maîtriser ses conflits. Le conflit au Lesotho a été réglé grâce à un mécanisme africain. Récemment, l'Accord de paix et de réconciliation d'Arusha a permis de mettre fin au conflit au Burundi. Il est possible de régler nos problèmes séculaires et de devenir enfin un élément du nouvel ordre mondial au lieu d'être de simples spectateurs du processus.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Président de la République de l'Ouganda pour la déclaration qu'il vient de faire.

M. Museveni, Président de la République de l'Ouganda, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution du général-major Joseph Kabila, Président de la République démocratique du Congo

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique du Congo.

Le général-major Joseph Kabila, Président de la République démocratique du Congo, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République démocratique du Congo, S. E. le général-major Joseph Kabila, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le général-major Kabila : Monsieur le Président, permettez-moi, avant toute chose, d'associer ma voix à celle des illustres orateurs qui m'ont précédé à cette tribune pour vous présenter, au nom du peuple congolais et en mon nom personnel, mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de la cinquante-sixième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. La République de Corée, votre pays, entretient des relations excellentes avec le mien.

Qu'il me soit également permis de saluer chaleureusement M. Kofi Annan, ce digne fils de l'Afrique, pour sa réélection en qualité de Secrétaire

général de l'ONU et pour le prix Nobel qui lui a été décerné, couronnant son engagement en faveur de la promotion de la paix dans le monde.

Le peuple de la République démocratique du Congo, son gouvernement et moi-même, condamnons sans réserve les actes de terrorisme aveugles qui ont endeuillé les États-Unis et toute l'humanité le 11 septembre 2001. Ce sont là des actes de violence gratuite, qui ne méritent que mépris de la part de l'ensemble de la communauté internationale et de toutes les nations éprises de paix et de justice.

En application de la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité des Nations Unies, mon gouvernement s'engage à coopérer pleinement pour l'aboutissement de toute initiative tendant à éradiquer le terrorisme sous toutes ses formes.

Le peuple congolais, qui est lui-même victime innocente de la guerre d'agression rwando-ougando-burundaise – cette autre forme de terrorisme caractérisé par les actes de barbarie, qui ont causé la mort directement ou indirectement à des millions de Congolais – sait apprécier, à juste titre le caractère odieux des événements douloureux qui se sont produits le 11 septembre 2001 aux États-Unis d'Amérique.

Il serait fastidieux de revenir sur l'origine et les conséquences de cette guerre d'agression déclenchée le 2 août 1998, en violation flagrante des Chartes des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Ainsi, m'inscrivant dans la logique de la paix et conscient que seul le règlement pacifique apporte la paix durable, je ne peux m'empêcher de saluer des nombreuses initiatives de paix, prises dans le cadre de la recherche d'une solution négociée.

Je pense spécialement au Président Chiluba, de la Zambie, médiateur désigné du processus de paix de Lusaka en faveur de la République démocratique du Congo.

Je pense également à la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), et plus particulièrement à l'Angola, à la Namibie et au Zimbabwe, qui sont venus, conformément à la Charte de la SADC, à la rescousse de mon pays agressé.

Mes remerciements et ma gratitude s'adressent également à l'ONU, à travers la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), dont le travail abattu sur le terrain est très appréciable; à l'OUA; à

l'Union européenne; et à certains partenaires traditionnels de la République démocratique du Congo.

La situation sur le terrain connaît une évolution positive malgré la mauvaise foi de certaines parties à l'Accord de Lusaka. Le désengagement des forces est à son stade final et la cessation effective des hostilités qu'il poursuit est observée à la satisfaction de tous. Cependant, un regain de tensions armées est signalé dans l'est de la République démocratique du Congo, dans la partie sous occupation du Rwanda. Ces hostilités attribuées à tort à un prétendu transfert de la guerre dans les arrières des forces rwandaises, sont en réalité les conséquences logiques de l'échec d'un nouveau plan de l'agresseur rwandais qui consiste à nettoyer toute forme de résistance congolaise pour mieux occuper la partie est de la République démocratique du Congo, en vue de continuer à piller dans le silence ses richesses.

S'agissant du désarmement des groupes armés, il convient de noter qu'un programme de désarmement, démobilisation, réinstallation ou rapatriement et réinsertion (DDRRR) élaboré par la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) et la Commission militaire mixte (CMM) a été adoptée par le Comité politique institué par l'Accord de Lusaka. Il prévoit notamment le désarmement volontaire de tous les groupes armés en République démocratique du Congo. Dans cette optique, le Gouvernement de la République démocratique du Congo, réaffirmant sa bonne foi et son implication dans ledit programme, a regroupé et cantonné à Kamina dans le Katanga 3 000 combattants rwandais. Une mission de la MONUC s'y trouve depuis quelques jours pour l'identification de ces éléments.

En ce qui concerne le retrait des forces étrangères, il a été noté le départ définitif et total de toutes les forces namibiennes. Ce mouvement de rapatriement des forces étrangères se poursuit avec le début du retrait des militaires zimbabwéens, angolais et ougandais. Paradoxalement, et au mépris des demandes pressantes de la communauté internationale à travers les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, le Rwanda s'emploie à renforcer sa présence militaire au Congo.

Le processus de réconciliation voulu à travers le dialogue national avait connu des avancées significatives lors de ses travaux préparatoires du

25 août 2001 à Gaborone, grâce au Pacte républicain initié par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo. Je tiens à réitérer solennellement du haut de cette tribune l'engagement ferme de mon gouvernement à participer pleinement aux assises de ce dialogue prévu en République sud-africaine et j'invite le facilitateur à mettre tout en oeuvre pour évacuer les questions en suspens de manière à permettre à ce forum de revêtir le caractère inclusif tel que prévu par l'Accord de Lusaka et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Il s'agit pour le Gouvernement de la République démocratique du Congo de faire participer à ce dialogue les représentants de toutes les couches de la population pour poser les jalons d'un État démocratique. J'invite la communauté internationale à assister, le moment venu, la République démocratique du Congo pour l'organisation des élections libres, démocratiques et transparentes, qui permettront au peuple congolais de se doter des dirigeants de son choix, dirigeants investis de la légitimité populaire, gage de la stabilité politique.

Je saisis cette occasion pour inviter l'Organisation des Nations Unies à prendre des sanctions exemplaires à l'endroit de tous les États qui pillent les richesses de la République démocratique du Congo et de leurs complices.

Je ne peux terminer mon propos sans remercier les membres du Conseil de sécurité pour l'adoption à l'unanimité en date du 9 novembre 2001, de la résolution 1376 (2001) qui condamne la constitution de la force mixte instituée par les rebelles congolais, sous l'instigation du Rwanda et en violation de l'Accord de Lusaka, du programme de DDRR et de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Cette résolution me réjouit également en ce qu'elle prévoit notamment le déploiement de la phase III de la MONUC, la démilitarisation de la ville de Kisangani, la neutralité de celle de Kindu et la reconstruction de la République démocratique du Congo.

Tout au long de mon propos, j'ai condamné les actes ignobles perpétrés contre le peuple des États-Unis d'Amérique et du monde. J'ai rappelé la situation catastrophique dans mon pays caractérisée par la guerre d'agression depuis trois ans. J'ai noté des avancées significatives enregistrées dans le processus de paix en République démocratique du Congo, qui risquent malheureusement d'être compromises à cause de la

mauvaise foi du Rwanda et ses complices congolais de la rébellion.

J'ai souligné l'aide indispensable de la communauté internationale pour l'aboutissement heureux de ce processus et l'amorce de la reconstruction de la République démocratique du Congo. Le peuple congolais, qui a tant souffert, ne demande qu'une chose à l'ONU et à la communauté internationale : que la justice soit faite pour les faibles comme pour les forts, pour les riches et pour les pauvres.

Le général-major, Joseph Kabila, Président de la République démocratique du Congo, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 9 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Maurice.

M. Anerood Jugnauth, Premier Ministre de Maurice, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à M. Anerood Jugnauth, Premier Ministre de Maurice, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Jugnauth (Maurice) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand plaisir que de prendre la parole devant cette assemblée sous votre direction avertie et distinguée. Je souhaiterais, au nom de ma délégation, saisir cette occasion pour vous féliciter très chaleureusement de votre élection à la présidence de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale. Monsieur le Président, vous pouvez être certain du plein appui et de la coopération de ma délégation dans ces tâches redoutables que vous allez devoir mener à bien durant votre mandat.

Je souhaiterais également saisir cette occasion pour remercier M. Harri Holkeri de l'excellente façon dont il a dirigé les travaux de la dernière session de l'Assemblée générale.

Je souhaiterais encore féliciter un distingué fils de l'Afrique, notre Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour sa réélection non disputée à un deuxième mandat.

Le prix Nobel de la paix, qui lui a été décerné, confirme la haute estime portée à lui-même et à l'ONU.

Alors que nous sommes ici réunis à New York, les atrocités du 11 septembre sont encore fraîches dans la mémoire collective. Je voudrais rendre un hommage particulier à la mémoire des milliers de victimes innocentes des attaques terroristes du World Trade Center, du Pentagone et de Pennsylvanie.

Nous condamnons les tentatives des terroristes pour justifier leurs actes comme étant conformes aux principes de l'islam. Nous les condamnons car ni l'islam ni aucune autre religion ne pardonnent l'assassinat de civils innocents.

Afin de préserver les vies de nos citoyens et leur mode de vie, nous devons absolument axer notre attention sur les conséquences de ces odieuses attaques terroristes.

Le terrorisme international doit être combattu par tous les moyens à notre disposition. Les terroristes ne connaissent qu'une chose, et c'est la destruction. Maurice est pleinement engagé dans la coalition mondiale contre le terrorisme, et nous exhortons la communauté internationale à adopter une approche à long terme sur le terrorisme international. Le terrorisme est la plus grave menace à la paix internationale, à la sécurité et au développement.

Nous pensons également que la guerre contre le terrorisme doit être livrée conformément aux principes et aux normes qui sont acceptés par tous les États. Le terrorisme reste le terrorisme, et il ne peut avoir de justification, quels que soient le moment et les circonstances. Nous considérons également que le terrorisme transfrontière a causé et continue de causer des dégâts immenses dans de nombreuses régions du sous-continent indien et en Afrique. Nous sommes convaincus qu'il ne doit pas y avoir deux poids, deux mesures dans cette guerre contre le terrorisme. À cet égard, nous pensons que le Tribunal pénal international doit être opérationnel le plus rapidement possible, et que les pays qui étaient contraires à la création de ce tribunal doivent revenir sur leur position.

Nous devons travailler étroitement avec le Conseil de sécurité et la communauté internationale dans son ensemble pour appliquer pleinement les résolutions du Conseil de sécurité 1368 (2001) et 1373 (2001).

Tout en menant la guerre contre le terrorisme, nous devons livrer de nombreuses autres guerres, en particulier si l'on tient compte de la Déclaration du Millénaire adoptée l'année dernière. Nous devons livrer des guerres contre la pauvreté, l'ignorance, la faim et le sous-développement. La guerre contre le fléau du VIH/sida est une guerre que nous ne pouvons pas nous permettre de perdre. Nous pensons que la communauté internationale doit rester concentrée sur ces questions, car elles constituent souvent le terreau des différends, des crises, des guerres et du terrorisme.

La paix et la sécurité seront en danger tant que les arsenaux nucléaires et les armes de destruction massive continueront d'exister et de proliférer. Maintenant que des terroristes peuvent avoir accès – et qu'ils ont peut-être déjà accès – à ces armes, il devient plus urgent que jamais que les États dotés d'armes nucléaires entament des discussions significatives sur l'élimination de ces armes, suivant un calendrier déterminé.

Avec la conclusion de la récente Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, nous devons absolument faire en sorte que les mesures contenues dans le Programme d'action soient appliquées le plus rapidement possible. Pour l'Afrique, il s'agit d'une priorité absolue. Nous sommes convaincus que le désarmement ne peut demeurer un slogan; la question doit être abordée de façon efficace.

Les conflits, les guerres, et les crises persistent dans de nombreuses parties du continent africain et ailleurs, en particulier dans les Balkans. Bien que nous soyons encouragés par la récente évolution de la situation au Burundi et en République démocratique du Congo, et par les négociations directes entre le Rwanda et l'Ouganda pour désamorcer la situation avant qu'elle ne devienne explosive, nous pensons que la paix et la sécurité en Afrique méritent une implication plus étroite de la communauté internationale, en particulier en mettant à disposition des ressources financières adéquates. Nous espérons un déploiement rapide et complet de la troisième phase de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique au Congo (MONUC), en conformité avec les résolutions du Conseil de sécurité, et nous soutenons le dialogue intercongolais.

Nous sommes reconnaissants aux dirigeants africains comme l'ex-Président Nelson Mandela, le Président Moi et l'ex-Président Masire pour leur

détermination de débarrasser l'Afrique des conflits, et pour ouvrir la voie à un démarrage économique de l'Afrique.

Maurice souhaite que l'on s'attelle à une réforme majeure de la composition du Conseil de sécurité. Nous sommes convaincus que nous devrions amender la Charte, afin qu'elle reflète l'émergence de nouvelles structures de pouvoir, qui justifient un élargissement de sa composition. Quels que soient les critères de cet élargissement, nous pensons que l'Inde devrait devenir un membre permanent à la première occasion. Cet élargissement, ainsi qu'une réévaluation du droit absolu de veto, ne sauraient être plus longtemps différés.

La naissance de l'Union africaine correspond à son rôle moteur pour faire avancer le processus du nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Ce nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique constitue une feuille de route pour l'Afrique, afin d'éradiquer la pauvreté, de réaliser la croissance durable et le développement du continent, lui permettant ainsi de trouver sa place dans l'économie mondiale. C'est un appel à l'établissement d'une nouvelle relation entre l'Afrique et ses partenaires.

Nous sommes conscients du recul que les événements du 11 septembre ont entraîné pour les économies dominantes, mais nous espérons malgré tout que le G-8 restera déterminé à fournir à l'Afrique toute l'assistance nécessaire à une mise en oeuvre effective du nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Maurice soutient la libéralisation du commerce international dans le cadre des règles de l'Organisation mondiale du commerce. Nous sommes toutefois déçus du manque de progrès concernant les problèmes de mise en oeuvre, et les activités des pays les plus importants dans le commerce mondial dans le cadre des accords du Cycle d'Uruguay qui étaient jusqu'ici en vigueur. Les termes de l'échange, ainsi que les questions non commerciales, sont beaucoup trop favorables aux pays développés, qui bloquent encore l'accès à leurs marchés. L'Afrique, qui aujourd'hui ne représente pas plus de 2 % du commerce mondial, pourrait, si les pays développés levaient les obstacles tarifaires et non tarifaires, augmenter sensiblement sa participation au commerce mondial et, ainsi, améliorer le niveau de vie de ses populations. Une croissance des

échanges permettrait à l'Afrique d'être beaucoup moins dépendante de l'assistance extérieure.

Bien que la mondialisation ouvre des perspectives, elle pose aussi des défis, et nous devons être conscients de ses aspects négatifs. Nous appelons à ce qu'il n'y ait pas de double jeu dans les échanges avec les pays pauvres.

Les petits États insulaires en développement subissent une série de désavantages inhérents à leur situation. Dans le cadre des efforts qu'ils accomplissent pour réaliser un développement durable, et vu la nécessité d'améliorer leur capacité de fonctionner de façon efficace dans le cadre des nouveaux accords d'échange mondiaux, ma délégation appelle instamment à une application urgente et efficace du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires.

Nous nous félicitons de la déclaration des États-Unis, qui appuient la création d'un État palestinien. Nous considérons que c'est un pas très important dans la bonne direction pour apporter une solution à la crise au Moyen-Orient. Nous exhortons les États-Unis à être équitables dans leurs relations tant avec Israël qu'avec l'Autorité palestinienne. Nous estimons, par ailleurs, que l'imposition unilatérale de conditions avant la reprise des pourparlers de paix est contre-productive. Nous sommes convaincus, qu'avec l'appui de la communauté internationale, Israël et la Palestine, dans le cadre du rapport Mitchell et du plan Tenet, peuvent parvenir à une paix juste et durable qui permette aux deux États de vivre côte à côte, en sécurité, à l'intérieur de leurs frontières respectives.

Dans notre région, la Communauté de développement de l'Afrique australe et le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe apparaissent comme des institutions importantes pour l'intégration de nos économies. Ces initiatives aident les États membres à mieux faire face aux défis de la mondialisation. Le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe est la première institution régionale à avoir créé une zone de libre-échange. Ces institutions régionales traitent également des questions telles que la bonne gouvernance, ainsi que la paix et la sécurité. Nous nous intéressons particulièrement à la situation interne des membres de ces institutions dans la mesure où ce qui arrive dans un État membre affecte inévitablement, de façon négative ou autre, tous les États membres.

Nous exhortons les parties à l'Accord-cadre de la réconciliation nationale à prendre toutes les mesures possibles pour accélérer le processus vers un référendum qui permettra d'inaugurer une nouvelle constitution aux Comores. Sous l'égide de l'Union africaine, Maurice se propose de convoquer une réunion des donateurs dès que l'Accord-cadre sera appliqué.

Nous continuons de revendiquer notre souveraineté sur l'archipel des Chagos qui avait été détaché de la colonie de Maurice par le Royaume-Uni, en violation du droit international et de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale. Nous sommes persuadés qu'il est grand temps que le Royaume-Uni engage des pourparlers afin de rétrocéder l'archipel à la souveraineté mauricienne, dans la mesure où les problèmes découlant de l'époque coloniale ne peuvent rester sans solution.

Nous nous préoccupons également des souffrances de tous ces Mauriciens qu'on appelle Ilois et qui, en violation flagrante de leurs droits fondamentaux, ont été évincés de force par la puissance coloniale des îles qui forment l'archipel. Nous appuyons leur revendication légitime pour que des mesures appropriées soient prises.

Pour ce qui est de Tromelin, je réitère la position que ma délégation a exprimée à la précédente session de l'Assemblée générale. Nous lançons de nouveau un appel au Gouvernement français pour qu'il engage des négociations constructives en vue de régler ce problème.

Au moment où je parle, les bombes continuent de pleuvoir sur l'Afghanistan. Nous sommes conscients que les conditions de vie de la population civile sont pénibles. Nous déplorons la perte de vies civiles. Nous sommes toutefois persuadés que la communauté internationale saisira cette occasion pour fournir toute l'aide humanitaire nécessaire aux personnes dans le besoin en Afghanistan. Nous espérons que les efforts en cours pour mettre en place un gouvernement afghan à large assise seront couronnés de succès.

La Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies concernant les changements climatiques au Maroc, le Sommet mondial de l'alimentation à Rome, les discussions relatives aux problèmes commerciaux à Doha et nombre d'autres réunions qui se sont tenues ces derniers jours montrent qu'il existe une étroite interdépendance entre nous.

Aucun pays ne peut se permettre de faire cavalier seul et nous devons tous aborder les nombreux problèmes auxquels nous nous heurtons aujourd'hui, dans un esprit de solidarité, de coopération et de compréhension mutuelle. Nous devons constamment nous appliquer et collaborer afin que l'humanité n'ait plus à revivre les moments extrêmement douloureux qu'elle a connus après le 11 septembre.

C'est ici, au sein de l'ONU, que nous devons évoquer toutes ces préoccupations et nous sommes certains que tous les pays, quelle que soit leur puissance, comprennent que rien ne saurait remplacer la primauté du droit, la bonne gouvernance, la démocratie, le respect de la dignité et des droits des individus. Nous reconnaissons les menaces inhérentes au terrorisme international et sommes prêts à faire tout notre possible pour le tenir en échec. Nous espérons que cette solidarité ne s'effilochera pas lorsque la menace et le danger auront disparu. Le monde a manqué trop d'occasions dans le passé. À partir de maintenant, nous allons devoir travailler ensemble et jeter les bases d'un monde meilleur.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République de Maurice de sa déclaration.

M. Anerood Jugnauth, Premier Ministre de la République de Maurice, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Zlatko Lagumdžija, Premier Ministre de la Bosnie-Herzégovine.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Bosnie-Herzégovine.

M. Zlatko Lagumdžija, Premier Ministre de la Bosnie-Herzégovine, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre de la Bosnie-Herzégovine, M. Zlatko Lagumdžija, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Lagumdžija (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole à la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale. J'aimerais vous adresser mes félicitations les plus chaleureuses, Monsieur, pour votre élection bien méritée.

Je voudrais me joindre à ceux qui ont pris la parole avant moi pour transmettre mes sincères condoléances au peuple des États-Unis. La date du 11 septembre sera à jamais gravée dans nos mémoires et dans nos coeurs comme le symbole de l'affront le plus cinglant contre la civilisation et les valeurs généralement acceptées. Malgré leur brutalité, ces attentats terroristes qui ont ciblé des civils innocents n'ont pu polariser le monde et saper les fondements mêmes de nos sociétés. Il s'agissait également d'attaques contre chacun d'entre nous. Par conséquent, nous souscrivons entièrement à la démarche formulée hier matin par le Président Bush.

Certes, la lutte contre toutes sortes de terrorisme doit être bien définie et ciblée. Elle doit viser les terroristes qui doivent être appréhendés et traduits en justice. Dans le même temps, nous devons en faire davantage lorsque nous parlons d'assistance rapide et massive aux civils innocents afghans.

Je voudrais saisir cette occasion pour rappeler que mon pays s'est joint rapidement et résolument à la coalition mondiale contre le terrorisme. Je suis convaincu qu'en adoptant une position aussi claire, mon pays fait partie, dans ce domaine, de la solution, plutôt que du problème. Je l'ai dit, il y a deux jours, plus en détail, dans cette même salle, à l'occasion de la réunion consacrée au dialogue entre les civilisations.

Venant de Bosnie-Herzégovine qui, en raison de sa nature multiethnique et multiculturelle, a été traitée par divers types de fondamentalistes et d'extrémistes comme un pays balkanique problématique et douteux, je suis particulièrement sensible au type de terrorisme qui utilise les sentiments religieux à mauvais escient et qui, ce faisant, met en cause les sociétés individuelles ou mondiales.

La guerre contre le terrorisme est justifiée, mais nous serons tous perdants si nous ne faisons pas tout ce que nous pouvons pour aider les innocents qui souffrent aujourd'hui. Notre expérience en Bosnie-Herzégovine nous apprend qu'une intervention militaire, même couplée d'une assistance humanitaire, n'est pas suffisante pour trouver une solution durable, à long terme.

Dans le même temps, nous – et par « nous », j'entends la communauté internationale parlant d'une voix, de concert avec les forces démocratiques locales, indépendamment de leur force actuelle – devons avoir une vision claire d'une solution politique, assortie d'un

programme de développement social et économique, une fois achevée l'intervention militaire. Seule une démarche globale – militaire, humanitaire, politique et socioéconomique – empêchera les terroristes d'interpréter l'intervention en Afghanistan comme une guerre contre l'islam ou l'expression d'un affrontement entre les civilisations.

Les terroristes seront les perdants. Sans une démarche globale, nous risquons d'être les perdants, nous aussi, à l'aune des valeurs humaines, éthiques et universelles. C'est pour cela qu'il faut que nous nous attaquions aux domaines où se porteront nos initiatives futures conjointes, cela à partir d'aujourd'hui.

À un moment où l'humanité a atteint les objectifs les plus nobles mais s'est également livrée aux pires actes, il ne devrait faire aucun doute que l'Organisation des Nations Unies peut s'acquitter de ses nouvelles tâches, à savoir faire face aux anciens et aux nouveaux défis, et être le chef de file de l'édification d'un monde prospère fondé non plus sur le recours à la force mais sur la primauté du droit, non pas sur l'équilibre du pouvoir mais sur l'équilibre en matière de coopération.

La contribution de la communauté internationale en vue d'accomplir des progrès dans mon pays, la Bosnie-Herzégovine, a été particulièrement visible dans le rôle de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine, la Force de stabilisation, le Haut Représentant des Nations Unies, le Conseil de mise en oeuvre de la paix et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ainsi que d'autres membres de cette famille que représente la communauté internationale par leur présence en Bosnie-Herzégovine.

Nous reconnaissons et apprécions en particulier le rôle de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine concernant la réforme de la police et l'amélioration sensible de l'appareil judiciaire. La famille des organisations des Nations Unies était certainement l'un des acteurs clefs dans la transformation de la Bosnie-Herzégovine en un État multiethnique, tolérant et démocratique.

Sachant que le mandat de la Mission des Nations Unies sous sa forme actuelle s'achèvera à la fin de l'année 2002, nous attendons des activités de la mission des Nations Unies qu'elles se poursuivent sous une forme différente. Cependant, nous voudrions assister à une transition harmonieuse, sans interruption dans l'exercice de ces importantes activités.

Les nobles objectifs et réalisations de notre organisation ont été récemment honorés, et je voudrais adresser mes félicitations sincères et les plus chaleureuses au Secrétaire général et à l'ensemble de l'Organisation des Nations Unies qui ont été salués par le Comité du Prix Nobel de la paix.

Je voudrais informer l'Assemblée générale que nous avons décidé de soumettre la candidature de la Bosnie-Herzégovine pour un siège non permanent au Conseil de sécurité pour l'année 2010. Nous sommes convaincus que, ce faisant, nous confirmons notre engagement de contribuer pleinement aux travaux de l'Organisation des Nations Unies. Ce serait aussi une manifestation claire d'un état de stabilité avancé et de normalisation de la vie dans notre pays, et notamment de notre attachement à l'idée d'un développement économique et démocratique. Ainsi, nous espérons que, dans 10 années seulement, la Bosnie-Herzégovine deviendra membre de l'instance politique la plus importante de l'Organisation des Nations Unies.

En Bosnie-Herzégovine, nous travaillons quotidiennement à la vision d'un pays plus sûr et plus pacifique, plus stable et autonome. Nos efforts portent sur trois principaux volets prioritaires.

Le premier volet est la primauté du droit, par le biais d'une mise en oeuvre rapide des dernières décisions de la Cour constitutionnelle, ainsi que de mesures judiciaires et policières adéquates afin de lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée, de combattre la corruption, d'arrêter les criminels de guerre inculpés et de créer un environnement stable pour le retour des réfugiés.

Le deuxième volet est l'édification et le renforcement des institutions d'État.

Le troisième volet, ce sont les réformes économiques dont l'objectif est de renforcer l'activité économique; de mettre en place un espace économique unique; et de créer les conditions voulues pour améliorer l'éducation, offrant ainsi le choix aux jeunes générations de rester en Bosnie-Herzégovine et de devenir de ce fait un facteur inséparable de son développement et de son avenir.

Bien sûr, la mise en oeuvre des Accords de Paix Dayton/Paris et la poursuite des ajustements et des améliorations de notre cadre juridique conformément aux normes européennes sont le fondement des

activités des autorités de la Bosnie-Herzégovine à tous les niveaux.

Une fois encore, je voudrais exprimer la gratitude de mon gouvernement à la communauté internationale pour son appui dévoué à la stabilité et au développement durables de mon pays. Nous sommes déterminés à passer du stade de bénéficiaire patient ou passif d'une aide provenant des organisations et des institutions internationales à celui d'un partenaire et d'un contributeur à part entière dans les efforts internationaux. Nous devons passer par le processus qui nous mènera de bénéficiaire à partenaire en vue d'aboutir finalement à un contrôle sur les changements intervenus dans notre pays.

Nous avons conscience que la responsabilité de panser les plaies de la guerre et de surmonter les conséquences de la stagnation d'après-guerre, ainsi que d'éliminer les obstacles à une stabilisation et à des progrès plus rapides, incombe en premier lieu à la direction politique de la Bosnie-Herzégovine. Le futur de la Bosnie-Herzégovine se trouve dans son intégration aux organisations européenne et nord-atlantique. L'établissement de relations contractuelles avec l'Union européenne par le biais du processus de stabilisation et d'association est l'un des objectifs stratégiques prioritaires de la Bosnie-Herzégovine. L'amélioration continue des relations de bon voisinage avec les pays qui nous entourent et une coopération régionale accrue demeurent les éléments clefs permettant de garantir la stabilité et le développement de la Bosnie-Herzégovine ainsi que de la région.

Les relations avec la République de Croatie s'améliorent chaque jour, à tous les niveaux, depuis les changements démocratiques intervenus en janvier 2000.

Suite aux changements démocratiques qui se sont produits l'année dernière en République fédérale de Yougoslavie, la Bosnie-Herzégovine a établi des relations diplomatiques complètes avec ce pays, ce qui a ouvert les canaux de communication officiels entre les deux pays afin de traiter d'un certain nombre de questions importantes.

Cependant, certaines questions qui hypothéquaient les relations avec les pays voisins sont toujours à l'ordre du jour. Quelques-unes d'entre elles ont déjà été résolues au moyen de réunions bilatérales, mais nous souhaitons nous y attaquer de manière plus active.

À ce jour, il s'est écoulé exactement un an depuis que le peuple de Bosnie-Herzégovine, après 10 ans de fièvre nationaliste, a donné pour la première fois moins de 50 % de ses voix aux trois grandes formations ethniques. Il nous a fallu près de quatre mois pour instaurer le nouveau gouvernement démocratique, multiethnique et proeuropéen. Nous pensons que nous sommes sur la voie de la mise en place de l'équilibre approprié entre l'assistance nécessaire de la part de la communauté internationale et la prise de décisions ultérieure de notre propre chef.

En fin de compte, je puis vous assurer aujourd'hui que la direction de mon pays a une vision claire et agira en conséquence. Pendant des années, la Bosnie-Herzégovine a fait partie des problèmes internationaux et des problèmes régionaux. Aujourd'hui, mon pays est en train de devenir l'une des solutions. Armés de cette conviction, nous apprécions les défis majeurs et les tâches considérables auxquels nous sommes confrontés. Nous devons nous y attaquer sans retard. Je le dis ici, nous le ferons.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la Bosnie-Herzégovine de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Zlatko Lagumdžija, Premier Ministre de la Bosnie-Herzégovine, est escorté de la tribune.

M. Tang Jiaxuan (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, d'emblée, je souhaiterais vous féliciter chaleureusement pour votre élection à la présidence de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je suis convaincu que sous votre direction compétente et avec la coopération étroite de tous les représentants, cette session sera couronnée de succès. Je souhaiterais aussi saisir cette occasion pour remercier très sincèrement M. Holkeri de la manière dont il a présidé la dernière session de l'Assemblée générale.

Il y a un an, l'Organisation des Nations Unies a convoqué le Sommet historique du Millénaire. La Déclaration du Millénaire des Nations Unies qui a été publiée par le Sommet désigne les objectifs visant à promouvoir la paix et le développement à l'échelle mondiale au cours du nouveau siècle.

Les événements internationaux intervenus depuis l'année dernière montrent qu'il y a de plus en plus de pays qui ont choisi d'accroître le dialogue et la

coopération, de préserver la paix mondiale et de chercher à obtenir un développement commun. Il est clair que la cause du progrès de l'humanité est un exercice de longue haleine. Un grand nombre de facteurs d'incertitude se profilent dans la situation internationale. Il faut par conséquent redoubler d'efforts afin de démocratiser les relations internationales, et il n'y a pas eu de changement significatif dans l'ordre économique international irrational.

Le terrorisme est un fléau répandu qui menace la paix et la stabilité mondiales. Nous condamnons très fermement les attaques terroristes qui ont été commises aux États-Unis le 11 septembre, et nous transmettons nos sincères condoléances aux familles des innocentes victimes, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple des États-Unis. La Chine a toujours été opposée au terrorisme sous toutes ses formes. Quel que soit le moment, quel que soit l'endroit où quelle que soit la forme que prend le terrorisme et quelles que soient ses cibles, il doit faire l'objet d'une condamnation et la communauté internationale doit y réagir en adoptant une position unie.

La Chine a joué un rôle actif dans la coopération internationale contre le terrorisme. Nous avons adhéré à la plupart des conventions internationales contre le terrorisme et la Chine a également ratifié la Convention de Shanghai sur la lutte contre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme, qui a été conclue par les États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération.

La Chine est en faveur d'un rôle de premier plan pour l'Organisation des Nations Unies et pour le Conseil de sécurité dans les efforts internationaux de lutte contre le terrorisme. Elle appuie les résolutions pertinentes qui ont été adoptées et est en faveur d'une coopération et d'une coordination plus étroites entre les divers pays intéressés à cette fin.

La Chine est fermement convaincue que toute action militaire contre le terrorisme doit se fixer des objectifs bien définis et éviter de nuire à des innocents. Toutes ces actions doivent être conformes aux buts et principes de la Charte des Nations Unies et aux autres normes du droit international universellement reconnues et doivent tenir compte des intérêts à long terme de paix dans la région et dans le monde en général.

La Chine estime que le terrorisme est le fait d'un petit groupe marginal qui incarne le mal absolu et ne représentant ni un groupe ethnique particulier ni une religion particulière. Il faut par conséquent éviter tout amalgame. La Chine est, elle aussi, menacée par le terrorisme. Les forces terroristes du « Turkestan oriental » sont formées, équipées et financées par des organisations terroristes internationales. La lutte contre le groupe du « Turkestan oriental » constitue un aspect important de la lutte internationale contre le terrorisme.

Dans le monde d'aujourd'hui, la question de la sécurité est de plus en plus complexe. Elle est mondialisée et seule une coopération internationale accrue peut nous permettre de relever avec succès les défis que pose la sécurité mondiale pour parvenir à une sécurité universelle et durable. Les pays doivent s'efforcer d'instaurer un nouveau concept de sécurité, basé sur la confiance mutuelle, les avantages mutuels, l'égalité et la coopération. Ils doivent s'efforcer de parvenir à la sécurité en pratiquant la confiance mutuelle et tendre vers la coopération à leur avantage mutuel afin de véritablement réduire les facteurs d'insécurité.

La question de la maîtrise des armements a toujours été étroitement liée aux questions de sécurité et étant donné la situation actuelle, nous devons continuer d'oeuvrer à la préservation des régimes juridiques existants pour la maîtrise internationale des armements et pour le désarmement ainsi que pour le maintien de la stabilité stratégique dans le monde, sans pour autant remettre en cause la sécurité d'un pays quel qu'il soit.

Il est également essentiel de venir à bout des foyers de tension régionaux afin d'assurer la sécurité régionale et mondiale. Nous suivons avec une grande préoccupation l'évolution actuelle au Moyen-Orient. Le conflit israélo-palestinien qui a débuté en septembre dernier reste inchangé. Cette situation constitue une grave menace pour le processus de paix au Moyen-Orient et pour la stabilité régionale. La Chine souscrit aux résolutions pertinentes de l'ONU et au principe de l'échange de territoires contre la paix. Nous soutenons également le peuple palestinien dans la lutte juste qu'il mène afin de regagner ses droits et ses intérêts nationaux légitimes. Nous espérons que les Israéliens et les Palestiniens élaboreront des mesures constructives et oeuvreront en étroite collaboration avec la communauté internationale afin de créer les conditions qui permettront d'alléger la tension et de

relancer le processus de paix. La Chine pense que le Conseil de sécurité devrait jouer un rôle majeur dans ce domaine.

Nous sommes également préoccupés par la situation en Asie du Sud. Compte tenu de la complexité de la situation, nous espérons que les pays de la région renforceront leur compréhension et leur confiance mutuelles et coexisteront en paix et en bonne intelligence. En tant que voisin de l'Afghanistan, nous avons suivi de très près l'évolution de la situation en Afghanistan et nous pensons que si l'on veut trouver une solution au problème afghan, il faut absolument que les principes suivants soient respectés. Premièrement, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan doivent être assurés. Deuxièmement, le peuple afghan doit pouvoir trouver une solution de façon indépendante. Troisièmement, le gouvernement futur de l'Afghanistan doit être un gouvernement à large assise qui tienne compte des intérêts de tous les groupes ethniques du pays et vive en bonne intelligence avec tous les pays, surtout les pays voisins. Quatrièmement, la solution doit permettre d'arriver à la paix et à la stabilité dans la région. Cinquièmement, l'ONU devrait jouer un rôle beaucoup plus actif.

Depuis le début de cette année, l'économie mondiale a connu un ralentissement visible et la situation n'a fait qu'empirer après le 11 septembre. Les pays en développement se trouvent dans une situation de plus en plus désespérée. La communauté internationale doit donc agir sans tarder et accorder une plus grande priorité au développement.

Les pays développés devraient s'employer plus activement à promouvoir le développement. Ils devraient adopter des mesures efficaces et redoubler d'efforts afin de revitaliser l'économie mondiale. Nous espérons que les pays développés feront preuve d'une vision plus large et d'un esprit de coopération lorsqu'ils viendront en aide aux pays en développement.

Au cours des dernières années, il y a eu de plus en plus de manifestations contre la mondialisation dans de nombreuses régions du monde. En fait, la mondialisation n'est ni une panacée pour le développement ni un monstre responsable de toutes les catastrophes. Pour réagir comme il convient à la mondialisation il faut maximiser ses avantages et minimiser ses inconvénients afin que tout le monde y

gagne et puisse prospérer. La mondialisation doit être bénéfique à tous les individus, quelle que soit la couche sociale à laquelle ils appartiennent et ce, dans tous les pays.

L'ONU a un rôle irremplaçable à jouer en matière de coopération internationale afin de répondre à la mondialisation. L'ONU devrait accroître son apport en matière de développement et s'employer davantage à réaliser les objectifs de développement qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

La Chine est en faveur des plans de l'Organisation mondiale du commerce relatifs au lancement d'un nouveau cycle de pourparlers multilatéraux. Nous espérons que ce nouveau cycle permettra de tenir compte des préoccupations et des intérêts des pays en développement.

La neuvième réunion des dirigeants économiques de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) s'est tenue en octobre à Shanghai, en Chine, et a été particulièrement fructueuse. Cette réunion s'est tenue à un moment particulièrement difficile, peu après les incidents du 11 septembre, alors que les perspectives d'avenir paraissaient sombres pour l'économie mondiale. Cette rencontre était axée sur le thème suivant : « Faire face aux nouveaux défis en ce nouveau siècle, promouvoir la prospérité commune par la participation et la coopération » et les responsables ont mené à bien un échange de vues approfondi qui a débouché sur un consensus. La réunion a permis d'encourager la coopération entre les membres de l'APEC et a renforcé leur détermination de relancer la croissance économique. Elle a par ailleurs permis d'envoyer un signal clair et positif à tous les marchés du monde et a fait un pas déterminé en avant dans le sens d'une coopération poussée dans la région Asie-Pacifique. Cette réunion aura un impact positif et profond sur la coopération économique Asie-Pacifique.

Dans le discours important qu'il a fait le 1er juillet de cette année, le Président Jiang Zemin a indiqué très clairement au monde quels étaient les objectifs futurs, les principes directeurs et la politique étrangère et nationale de la Chine. La tâche principale du peuple chinois au siècle nouveau va être de poursuivre le programme de modernisation, de travailler à la grande cause de la réunification nationale, de préserver la paix mondiale et de promouvoir le développement commun.

De fait, le but que s'est fixé, précisément, la Chine, dans sa politique étrangère, est de préserver la paix mondiale et de promouvoir le développement commun. La Chine a besoin d'un climat d'amitié et de relations de bon voisinage et de conditions extérieures de stabilité et de prospérité. Obtenir, et préserver, un tel climat au niveau international est dans l'intérêt national de la Chine. C'est, en outre, le devoir de la Chine en tant que membre de la communauté internationale.

Nous pensons que toutes les civilisations et tous les systèmes sociaux du monde peuvent et doivent coexister, sur le long terme, dans la complémentarité, et progresser de concert, en cultivant les terrains d'entente et en surmontant les divergences.

Nous sommes prêts à nous engager dans une coopération mutuellement bénéfique avec tous les pays du monde sur un pied d'égalité, en oeuvrant à la paix et au développement du monde, dans le but de parvenir au développement commun. Notre entrée dans l'Organisation mondiale du commerce inaugurerait une phase entièrement nouvelle de notre processus d'ouverture.

Cette année marque le trentième anniversaire du rétablissement du siège légal de la Chine à l'Organisation des Nations Unies. Des changements considérables se sont produits, depuis, dans le monde, en Chine et à l'ONU. L'attachement de la Chine à la Charte des Nations Unies, toutefois, reste inchangé. Au siècle nouveau, la Chine appuiera vigoureusement, comme elle l'a toujours fait, le travail de l'ONU et continuera d'oeuvrer avec les autres États Membres à un monde meilleur.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jack Straw, Secrétaire d'État aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

M. Straw (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale.

Aujourd'hui 11 novembre, nous commémorons l'anniversaire de l'Armistice, qui a mis fin au massacre de la Première Guerre mondiale et est devenue la journée du souvenir ici aux États-Unis, au Royaume-Uni et un peu partout dans le monde. C'est un jour où

nous nous souvenons tous du sacrifice de ceux qui, au siècle dernier, ont donné leur vie pour que d'autres puissent vivre dans la liberté.

Pour nos parents et nos grands-parents, la fin de la Seconde Guerre mondiale a constitué un tournant, le moment d'établir un nouvel ordre mondial. Leur vision a été inscrite en lettres d'or au début de la Charte des Nations Unies :

« Nous, peuples des Nations Unies, résolu à préserver les générations futures du fléau de la guerre ».

Par ces mots, ils ont fondé la communauté internationale.

Pour certains d'entre nous, le demi-siècle qui a suivi a été l'époque la plus pacifique de notre histoire. Et pourtant, nous savons que la liberté de personne ne peut être assurée si d'autres souffrent.

En ce Jour du souvenir, nous nous rappelons quelque chose d'autre : les milliers de personnes qui sont mortes il y a juste deux mois, le 11 septembre. Un tiers des nations représentées ici à l'Assemblée générale ont perdu des ressortissants au World Trade Center. Mais tout comme nos prédécesseurs ont entrevu l'espoir au milieu du désespoir, nous devons maintenant édifier un monde nouveau et meilleur.

Il est approprié que ce soit ici, à l'ONU, le 12 septembre, que le monde ait engagé la lutte contre la menace terroriste. Nous avons montré notre détermination commune, au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale, en adoptant des résolutions pour exiger que les terroristes et ceux qui les accueillent rendent des comptes pour leurs actes monstrueux.

J'applaudis à la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité, qui a créé le Comité contre le terrorisme et qui demande à tous les États Membres de riposter à la menace terroriste mondiale.

Nous devons, certes, prendre toutes les mesures qui s'imposent contre les réseaux terroristes internationaux, dont l'influence pernicieuse est ressentie dans toutes les parties du globe, notamment en adoptant une convention globale sur le terrorisme et le projet de Convention pour la répression des actes de terrorisme nucléaire.

Il nous faut également faire face à une vérité désagréable à entendre : il existe toujours un danger réel et immédiat. Les groupes meurtriers qui ont

comploté les terribles événements du 11 septembre peuvent frapper de nouveau à tout moment. Aussi, notre premier devoir, vis-à-vis de nos citoyens et les uns envers les autres, est de nous défendre contre cette menace.

Lorsque les nations du monde ont adopté la Charte des Nations Unies, elles ont reconnu le droit de légitime défense dans l'Article 51. C'est dans l'exercice de ce droit que la coalition militaire est maintenant engagée dans une action contre Al-Qaida et le régime taliban qui les accueille.

Une intervention militaire est toujours une décision difficile. Mais en l'occurrence, c'était une décision inévitable, et nous sommes tous redevables au Président Bush de la constance et de la prudence avec lesquelles les États-Unis ont procédé.

Mais en défendant le monde de la terreur, nous devons faire tout notre possible pour épargner de nouvelles souffrances au peuple afghan innocent. Pendant des décennies, les Afghans ont vu leur pays exploité par des puissances étrangères et ravagé par les conflits. En cinq ans, leur société a été systématiquement détruite par l'un des régimes les plus cruels que le monde ait jamais connu.

Mais finalement, aujourd'hui, la communauté internationale est unie dans ses efforts pour nourrir et loger des millions de réfugiés en prévision du rude hiver prochain, et elle est résolue à contribuer à construire un nouvel Afghanistan.

Pour la première fois depuis des décennies, il y a unanimité au sein du Conseil de sécurité, et entre les voisins de l'Afghanistan, sur la nécessité d'établir à Kaboul un gouvernement largement représentatif, qui reflète toute la richesse ethnique de l'Afghanistan, et de confier l'avenir de l'Afghanistan au peuple afghan lui-même. Il ne doit plus exister de « grand jeu » dont les Afghans sont les pions, ni de rivalités régionales, dont les Afghans sont les victimes.

Nous savons que l'institution du monde qui peut nous offrir cet avenir meilleur existe, maintenant, ici même : l'ONU. Nous devons tous donner à l'Ambassadeur Brahimi tout l'appui dont il aura besoin pour planifier un avenir où l'Afghanistan pourra reprendre sa place comme membre à part entière de la communauté internationale, capable de protéger et de promouvoir les intérêts de tout son peuple.

Le front commun présenté par les nations contre le terrorisme montre à quel point le monde est en train de changer. Mais il nous faut construire un consensus plus profond et plus large pour nous attaquer aux autres grandes questions auxquelles nous sommes confrontés. Ce n'est pas seulement le peuple afghan, en effet, qui a été exclu des valeurs sur lesquelles l'ONU a été fondée.

Le conflit, la pauvreté, la discrimination et l'injustice continuent de détruire la vie de millions de personnes aux quatre coins du monde. Les droits des personnes, en particulier des femmes, sont ignorés en toute impunité, puis c'est la structure même des communautés qui s'effondre. Lorsque cela se produit, et que les sociétés se désintègrent ou que les États font faillite, c'est la base même de la société mondiale que nous mettons en péril.

S'il y a un enseignement à tirer du 11 septembre, c'est certainement celui-ci : si nous faisons fi de nos responsabilités morales les uns envers les autres, nous serons forcés plus tard d'en subir les douloureuses conséquences.

Nulle part, le besoin d'agir n'est maintenant plus évident qu'en Afrique. Il y a eu effectivement des progrès dans cette région. L'action internationale sur le terrain visant à régler des conflits a suscité des espoirs en Sierra Leone et dans la région des Grands Lacs. Des gouvernements responsables travaillant sur tout le continent, en partenariat avec des donateurs internationaux efficaces, ont réussi à réduire la pauvreté. Mais nous ne devons pas nous leurrer sur l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir en Afrique. En Afrique subsaharienne, le revenu moyen est aujourd'hui nettement inférieur à ce qu'il était il y a 30 ans.

Le nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique requiert donc l'appui de toute la communauté des nations. L'Afrique a droit aux mêmes possibilités que nous, en Occident, considérons comme indispensables. En Occident, nous devons reconnaître que tout en levant les barrières au commerce mondial et aux activités financières, nous n'avons pas toujours supprimé les obstacles à la dignité et à l'égalité. Au plan théorique, le libre-échange au niveau mondial aurait dû créer les conditions permettant à chaque économie d'exploiter ses avantages comparatifs sur le marché mondial. Dans la pratique, les barrières protectionnistes persistent, notamment contre le

commerce dans le secteur agricole, nuisant ainsi aux intérêts africains aujourd'hui, et à nos intérêts à tous, demain.

Pendant que nous sommes réunis ici à New York, nos collègues présents à Doha, à la réunion de l'Organisation mondiale du commerce ont l'occasion de commencer à corriger ces injustices. Lancer un nouveau cycle de négociations commerciales serait le signe le plus clair de la détermination de la communauté internationale à généraliser de façon plus juste les avantages de la richesse et de la prospérité.

Nos prédécesseurs nous ont légué l'Organisation des Nations Unies. Au cours des années qui ont suivi, elle a mis au point des compétences dans les domaines du maintien de la paix, de la prévention des conflits, des droits de l'homme et de la reconstruction, en vue de consolider les acquis de 1945. Mon message aujourd'hui est que notre génération fait face à une tâche aussi gigantesque, mais de nature différente. Cette tâche consiste à vaincre le terrorisme international. Mais pour ce faire, nous devons combiner l'ordre du jour du 10 septembre avec celui du 11 septembre, comme le Secrétaire général l'a souligné dans son puissant discours d'hier. Et nous devons prendre non seulement des mesures à caractère militaire, mais également des mesures diplomatiques pour réduire les tensions exploitées par les terroristes.

Nulle part, ces tensions ne sont plus vives qu'au Moyen-Orient. La voie vers un règlement est claire; il faut qu'elle soit basée sur un processus politique qui mette en oeuvre les résolutions de l'ONU; elle doit assurer à Israël la sécurité dans des frontières reconnues et dans le même temps créer un État palestinien viable. Nous devons donner aux parties toute l'aide nécessaire en vue d'aboutir à un règlement. Mais nos efforts seront vains si les parties elles-mêmes ne font pas preuve de volonté politique pour faire cesser la violence, et de courage politique pour aboutir à un accord.

Nous avons vu, de la façon la plus brutale et la plus éloquente possible, que le chaos dans une partie du monde peut saper la sécurité dans le monde entier. Face à ce chaos, nous devons mettre en place notre vision de coopération pacifique entre des nations stables. Concrétiser cette vision est une tâche encore plus urgente, et, en fait, nous vivons un moment de possibilités stratégiques, qui se présentent une seule fois en une génération. Nous devons agir par égard à

ceux qui ont fondé la communauté internationale et surtout à ceux qui nous succéderont.

Nous nous rappelons aujourd'hui avec peine des sacrifices consentis par les générations précédentes. Nous nous rappelons avec fierté des décisions courageuses qu'elles ont prises pour construire un monde meilleur pour nous, et nous saluons la réconciliation et le redressement qui ont suivi. Mon espoir est que nos enfants et nos petits-enfants considèrent cette période avec autant de fierté, et que les générations futures puissent dire que nous avons dû faire face à un grand mal; nous n'avons pas hésité à prendre les décisions requises; nous avons instauré la paix en Afghanistan, une coexistence constructive au Moyen-Orient et un développement soutenu en Afrique. Nous avons fait les efforts nécessaires, dans la plus pure tradition des Nations Unies.

L'ONU défend tout ce que les terroristes cherchent à détruire. Mon espoir est que nos successeurs se souviennent de cette période et disent que nous avons préservé les générations futures du fléau du terrorisme ainsi que du fléau de la guerre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Erkki Tuomioja, Ministre des affaires étrangères de la Finlande.

M. Tuomioja (Finlande) (*parle en anglais*) : Les attaques terroristes du 11 septembre vont changer considérablement le monde, mais nous ne savons pas encore de quelle façon. Les suites de ces événements montrent que les questions qui nous unissent sont plus nombreuses que celles qui nous séparent. Nous savons également que prévenir le terrorisme et d'autres menaces mondiales requiert la coopération la plus large possible. L'ONU est l'instance principale pour une telle coopération. Cela s'est illustré juste après les attentats, et l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont rapidement condamné les attaques terroristes en tant que menaces à la paix et à la sécurité internationales, et exprimé leur disponibilité à combattre toutes les formes de terrorisme. Il est extrêmement urgent de mener à terme les négociations sur une convention globale sur l'élimination du terrorisme international. Je lance un appel à tous pour que soit dégagé rapidement un consensus sur le projet de convention en suspens.

M. Hor Namhong (Cambodge), *Vice-Président, assume la présidence.*

Ces attaques ont par ailleurs profondément affecté notre sentiment de sécurité, en tant qu'États Membres et en tant qu'individus. La peur et l'insécurité se sont généralisées du jour au lendemain. Mais les sociétés démocratiques ne peuvent être détruites par de tels actes. Face à des menaces, nos valeurs communes et la démocratie n'en seront que plus fortes. La Finlande condamne le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, et quelles qu'en soient les victimes. Il n'y a aucune justification à ce fléau.

Je présente, au nom du Gouvernement finlandais, nos condoléances aux familles des victimes, aux citoyens de New York et à tous les ressortissants des États-Unis, notamment au Président Bush. Nous exprimons notre solidarité avec les États-Unis, comme nous l'aurions fait avec n'importe quel pays victime de telles attaques.

Le monde qui connaît des mutations rapides et les nouvelles menaces requièrent une approche différente au sein des organisations internationales. Nous devons réagir rapidement et efficacement aux défis du monde réel. Nous ne pouvons pas nous complaire dans une vieille rhétorique ni camper sur des positions dépassées lorsque des gens à l'extérieur ont besoin d'action et d'aide concrètes. Après tout, la coopération internationale profite à tous les États, grands et petits. J'espère que la coalition et la coopération uniques contre le terrorisme se confirmeront sur d'autres questions d'intérêt commun pour nous tous.

L'affirmation contenue dans la Déclaration du Millénaire, selon laquelle l'Organisation des Nations Unies

« est le lieu de rassemblement indispensable de l'humanité tout entière où nous nous efforçons de concrétiser nos aspirations universelles à la paix, à la coopération et au développement » (*résolution 55/2, par. 32*)

n'a jamais été aussi vraie. La lutte contre le terrorisme et la situation en Afghanistan sont absolument prioritaires dans l'ordre du jour de l'Organisation des Nations Unies, mais il y a d'autres questions et processus qui requièrent une véritable coopération, si l'on veut aboutir à des résultats fructueux. Dans ce contexte, je voudrais appeler l'attention sur la création de la Cour pénale internationale et sur les conférences mondiales sur le développement durable, sur le financement du développement et sur les enfants.

L'une de nos responsabilités communes est le maintien de la paix et de la sécurité internationales. C'est l'une des questions qui nous unissent et qui sont dans l'intérêt général. L'Organisation des Nations Unies est la seule organisation internationale qui possède une compétence mondiale dans le domaine des politiques de sécurité. Les crises actuelles sont cependant tellement complexes qu'elles nécessitent des efforts unis et une conjugaison des ressources. Ceci est particulièrement vrai au Moyen-Orient, où un retour au processus de paix est une nécessité urgente. À cette fin, il convient que nous exerçons des pressions sur les deux parties ainsi que sur ceux qui peuvent les influencer.

La complexité des crises internationales a exigé une analyse détaillée et générale de la part de l'ONU sur la manière d'améliorer leurs performances dans les opérations de paix. Le processus continu qui va de la prévention des conflits à l'édification de la paix après les conflits, en passant par la gestion des crises, et met l'accent sur l'action préventive à chaque phase, nécessite une nouvelle approche, comme le propose le rapport du Groupe Brahimi ainsi que l'étude d'ensemble du Département des opérations de maintien de la paix. La Finlande est en faveur de la pleine mise en oeuvre de cette approche.

Le rapport du Secrétaire général sur la prévention des conflits armés et ses recommandations sont des contributions importantes aux activités de base de l'Organisation des Nations Unies. L'appel du Secrétaire général, réitéré par le Conseil de sécurité, quant à la mise en place d'une stratégie globale de prévention des conflits est opportun et justifié. En adoptant le Programme de l'Union européenne pour la prévention des conflits violents, l'Union européenne a mis en lumière sa volonté politique de continuer à considérer la prévention des conflits comme l'un de ses objectifs prioritaires dans ses relations extérieures. C'est également un bon exemple des activités de l'ONU et de l'Union européenne qui s'appuient mutuellement. C'est aussi une question qui nécessite une vue d'ensemble et une approche à l'échelle du système.

La Finlande encourage l'Organisation à mettre plus fortement l'accent sur la prévention des crises et sur les causes profondes des conflits. La promotion de la démocratie, des droits de l'homme, de la primauté du droit, une égalité et un développement social accrus ainsi que la prévention des menaces écologiques, l'élimination de la pauvreté, de la discrimination, du

racisme et de la culture de l'impunité vont toutes dans le même sens.

La complexité des crises actuelles, qu'elles aient lieu en Afghanistan, au Moyen-Orient, dans les Balkans ou en Afrique – et les ressources limitées dont on dispose ont amené diverses organisations à coopérer et à rechercher la complémentarité dans leurs activités. Au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, l'accent est fortement placé sur les arrangements régionaux visant à régler les problèmes en matière de paix et de sécurité internationales. Le Conseil de sécurité devrait avoir recours à ces arrangements régionaux pour mettre en oeuvre ses activités.

L'Union européenne est en train de mettre en place sa propre capacité de gestion de crise sur les plans civil et militaire. Dans ses activités, la Finlande, à l'instar de l'ensemble des membres de l'Union européenne, s'est engagée à contribuer à la paix et à la sécurité internationales conformément aux principes de la Charte des Nations Unies.

L'Union européenne a adopté des conclusions sur sa coopération avec l'Organisation des Nations Unies en matière de prévention des conflits et de gestion de crises. Des domaines et des modalités de coopération ont été identifiés en coopération étroite avec l'Organisation. Cela progressera à mesure que la Politique européenne commune de défense et de sécurité placera l'accent sur des questions de fond et sur les besoins concrets d'une façon pragmatique. Cette coopération met l'accent sur la prévention des conflits, les aspects civils et militaires de la gestion des crises et sur les crises régionales comme celles des Balkans occidentaux, du Moyen-Orient et de l'Afrique.

Il y aura des possibilités plus larges et plus concrètes de coopération dans les deux années à venir lorsque l'Union européenne aura atteint sa capacité militaire. Pour l'instant, il est difficile de dire quel type d'opérations l'Union européenne pourra ou voudra mettre en place et quand elle le fera. Dans le cas de la Finlande, la loi exige que soit l'Organisation des Nations Unies soit l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe aient un mandat pour une opération de cette nature.

Dans les crises complexes actuelles, les aspects civils de la gestion des crises sont, et deviendront, de plus en plus importants dans toutes les organisations. L'Union européenne a renforcé ses capacités civiles dans quatre domaines prioritaires, à savoir la police

civile, le renforcement de la primauté du droit, la consolidation de l'administration civile et de la protection civile. Dans ces domaines, l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies, ainsi que d'autres organisations internationales, doivent également rechercher des synergies et la complémentarité.

Le Sommet du Millénaire et la Déclaration du Millénaire sont des réalisations remarquables dans l'histoire de l'ONU. La Déclaration reflète un engagement unique de tous les États Membres de l'ONU en faveur du multilatéralisme. Elle se fixe un ordre du jour ambitieux et des objectifs pour les années à venir. Cependant, sans une mise en oeuvre efficace, cela reste un morceau de papier. Cette mise en oeuvre exigera aussi une action conjointe et un engagement accru en faveur du multilatéralisme. Le plan de campagne du Secrétaire général nous orientera quant à la manière de maintenir l'élan du Millénaire et d'aller de l'avant même si cette tâche incombe avant tout aux États Membres.

Cette année, l'Organisation des Nations Unies a organisé cinq conférences et sessions extraordinaires et des centaines d'autres réunions qui font partie intégrante du suivi de la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire. Ces processus devraient faire l'objet du même type d'engagement que le Sommet. Hélas, je dois dire qu'aucune de ces conférences et sessions extraordinaires récentes ne s'est approchée du niveau d'engagement qui était si remarquable lors du Sommet du Millénaire. Il convient de déployer des efforts conjoints plus vigoureux pour véritablement mettre en oeuvre l'ordre du jour ambitieux qui a été adopté il y a seulement un an et faire triompher le multilatéralisme. J'espère que nous verrons des améliorations à cet égard lors des prochains sommets et conférences.

L'engagement moral et politique en faveur de cette Déclaration devrait mener à sa mise en oeuvre efficace. Notre ferme appui à ces objectifs communs et notre détermination de les réaliser exigeront des efforts accrus si nous voulons qu'ils deviennent une réalité. Certains défis tels que la réduction de moitié d'ici à l'an 2015, du nombre de personnes qui vivent dans la pauvreté ne devraient pas être mis en péril par des intérêts nationaux étroits.

La mondialisation et sa mise au service de toute l'humanité demeurent l'un des principaux défis de la

communauté internationale. Il convient d'élaborer une approche commune à cet égard également. Nous devons apprendre à gérer le paradoxe d'une démocratie qui s'étend dans le monde entier ainsi que les désillusions que son fonctionnement engendre. La clef permettant d'expliquer ce paradoxe est la mondialisation. Elle exige que l'on mette en place de nouvelles politiques démocratiques vigoureuses et des institutions de gouvernance mondiales et internationales. Ces politiques doivent être élaborées à l'Organisation mais aussi au niveau régional comme à l'Union européenne.

Le Gouvernement finlandais a récemment procédé à une étude des politiques finlandaises en matière de mondialisation. L'un de ses principales conclusions est celle-ci : en réglant les crises multinationales provoquées par la mondialisation, le rôle de la coopération entre les gouvernements nationaux augmentera au lieu de diminuer. L'Organisation des Nations Unies est le forum universel de coopération intergouvernementale. La Finlande appuie l'ONU qu'elle considère comme l'un des principaux protagonistes dont le rôle consiste à mettre la mondialisation au service de toute l'humanité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères de l'Italie, S. E. M. Reinaldo Ruggiero.

M. Ruggiero (Italie) (*parle en anglais*) : Je voudrais féliciter le Président de son élection à la présidence de la première session de l'Assemblée générale du nouveau millénaire. Je suis certain que votre expérience et votre engagement nous permettront de réaliser les objectifs élevés que nous partageons tous. Je voudrais également renouveler les félicitations les plus chaleureuses du Gouvernement italien au Secrétaire général, M. Kofi Annan à l'occasion de son obtention du prix Nobel de la paix. Sa nomination pour un second mandat à la tête de l'Organisation des Nations Unies est à la fois bien accueillie et appréciée de manière unanime.

Le Ministre belge des affaires étrangères a pris la parole devant l'Assemblée générale hier, au nom de l'Union européenne. L'Italie partage pleinement ses vues et souscrit à sa déclaration.

Comme notre collègue belge et les orateurs précédents, je tiens à exprimer une fois de plus au Gouvernement et au peuple des États-Unis, en cette occasion solennelle, notre profonde solidarité à la suite

des actes de terrorisme épouvantables perpétrés contre eux. Nous partageons leur souffrance pour la perte affligeante de vies humaines, et le chagrin des milliers de familles touchées.

Ces actes constituent un défi à l'encontre des valeurs les plus fondamentales de la coexistence civile. Nous les condamnons et nous réaffirmons notre plein engagement à l'égard de la lutte contre le terrorisme international, à laquelle l'ONU a conféré toute sa légitimité. Nous estimons que l'ONU demeure l'instance centrale vers laquelle nous devons nous tourner pour préparer une réaction globale au terrorisme.

C'est la raison pour laquelle nous devons appliquer strictement toute la gamme des mesures adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité durant les jours qui ont immédiatement suivi les attaques du 11 septembre. La résolution 1373 (2001), en particulier, doit être mise en oeuvre d'urgence et avec vigueur. J'espère aussi que tous feront preuve de la souplesse nécessaire pour permettre l'achèvement rapide des négociations sur une convention globale contre le terrorisme international.

Le 7 novembre, par une majorité de plus de 90 %, le Parlement italien a approuvé la décision du Gouvernement de fournir des forces terrestres, des forces navales et des unités aériennes dans le cadre des opérations contre le terrorisme international. Cette décision confirme que mon pays est tout à fait conscient de l'importance des enjeux, et prouve la solidité de notre consensus national face à ce défi. La lutte doit être menée de façon ciblée, afin d'éviter que des innocents perdent la vie, jusqu'à ce que l'objectif ait été pleinement atteint, sans toutefois négliger d'offrir une assistance humanitaire au peuple afghan, aussi bien à l'intérieur du pays que dans les camps de réfugiés. Bien sûr, le problème de l'avenir politique de l'Afghanistan, à régler uniquement par le peuple afghan, doit continuer d'occuper une place prioritaire dans l'ordre du jour de l'ONU, ainsi que l'objectif de la stabilité régionale.

En élaborant une stratégie mondiale crédible et diversifiée pour éliminer le terrorisme international, nous devons également chercher des solutions aux crises régionales les plus délicates et aux problèmes mondiaux qui menacent nos vies. Ces problèmes sont notamment la faim, la pauvreté, l'ignorance, l'inégalité, le sous-développement, les violations des

droits de l'homme et des libertés fondamentales, et les menaces à l'environnement et à la santé.

Au premier rang de la liste des crises régionales figure celle du Moyen-Orient, région géographiquement proche de l'Italie et à laquelle nous accordons beaucoup d'attention. À cet égard, nous travaillons aussi bien au plan national qu'au sein de l'Union européenne pour créer, dès que possible, les conditions permettant de mettre fin à la violence et de reprendre les négociations visant à instaurer une paix globale et durable dans la région, une paix qui serait fondée sur la création d'un État viable et démocratique pour les Palestiniens et la fin de l'occupation de leurs territoires, ainsi que sur le droit d'Israël de vivre en paix et en sécurité à l'intérieur de frontières internationalement reconnues.

Ce cadre devrait également comprendre un plan ambitieux – comme celui qui a été adopté pour reconstruire l'Europe dévastée après la Seconde Guerre mondiale – d'investissements publics et privés, et d'assistance interrégionale pour favoriser la solidarité entre les États et les peuples de la région; en d'autres termes, un nouveau Plan Marshall. Il faut mettre l'accent sur la croissance économique et sociale et sur le développement de la population palestinienne. L'Italie est pleinement engagée en ce sens et reste disposée à faire davantage à l'avenir.

Dans les Balkans, nous avons noté des progrès encourageants en dépit des tensions qui persistent. Notre objectif est de prévenir les tendances déstabilisatrices et d'encourager la coopération régionale et le développement économique, notamment par le biais de liens plus étroits avec l'Union européenne.

Pour ce qui est des défis de la mondialisation, nous devons tout d'abord faire en sorte que le succès de la Conférence ministérielle tenue à Doha par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) soit un objectif primordial. En fait, bon nombre des problèmes mondiaux que j'ai énumérés pourraient être atténués si nous faisons en sorte que l'économie de marché internationale et la liberté des échanges multilatéraux fonctionnent équitablement, et qu'ils continuent de favoriser l'inclusion, l'intégration et une croissance plus juste et plus durable pour tous les pays, grâce à des normes acceptées. Cette dernière série de négociations de l'OMC devrait porter sur la croissance et le développement, et se concentrer en particulier sur

les problèmes des pays en développement et des pays les moins développés.

Cependant, pour assurer une meilleure réaction aux aspects les plus problématiques de la mondialisation, nous devons chercher à atteindre d'autres objectifs importants. Et l'organisation universelle qui a l'autorité morale pour relever ce défi, c'est l'ONU.

Le premier objectif est le maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'engagement de l'Italie à cet égard est ferme et très ancien. En fait, nous sommes l'un des trois plus importants fournisseurs de contingents et de ressources aux opérations de paix autorisées et menées par l'ONU. Dans ce contexte, nous apprécions les rapports que le Secrétariat a publiés ces deux dernières années, qui suggèrent une vision des activités de paix, décrites comme un concept unique et englobant trois volets : la prévention des conflits, le maintien de la paix et la consolidation de la paix après les conflits.

L'Italie considère également comme très précieux le rapport que le Secrétaire général a soumis aux États Membres sur la prévention des conflits armés, dans lequel il souligne le lien direct entre le maintien de la paix et la lutte contre le sous-développement. En fait, aucune opération de maintien de la paix ne peut donner de résultats durables à moins d'être associée à des mesures visant à renforcer les institutions gouvernementales; à protéger les droits de l'homme, les droits civils et les droits culturels de toutes les communautés; et à reconstruire le tissu économique et social des zones touchées.

Le second objectif est de favoriser le développement et d'éliminer la pauvreté. Nous devons veiller à ce que tous les pays du monde bénéficient des occasions créées par les interdépendances et le progrès, en particulier dans les domaines de la technologie de l'information et des communications. Les conférences mondiales organisées par l'ONU dans les années 90, ont jeté les bases de la définition de la pauvreté en tant que phénomène multidimensionnel. Elle n'est pas uniquement caractérisée par un faible revenu et une faible consommation, mais également par un manque de nourriture, de soins de santé, d'éducation et de stabilité environnementale. C'est un cercle vicieux que nous devons rompre grâce à des initiatives coordonnées et intégrées. Pour inverser la spirale de la chute, nous

devons renforcer les dimensions aussi bien matérielles qu'humaines du développement.

La Déclaration du Millénaire énonce clairement les objectifs à atteindre d'ici à 2015. L'Italie a démontré son attachement à ces objectifs en donnant une certaine orientation à ses actes de portée internationale et en s'acquittant de ses responsabilités durant l'année où elle a présidé le G-8. L'un des exemples de cet engagement c'est l'importante initiative d'ouverture prise au Sommet de Gênes, qui comprenait notamment l'organisation d'une réunion avec cinq chefs d'État africains et le Secrétaire général afin de discuter de la nouvelle Initiative africaine et de lancer un fonds mondial pour lutter contre le VIH/sida et d'autres maladies infectieuses.

Enfin, nous devons continuer d'encourager et de renforcer l'aide au développement et atteindre l'objectif tendant à ce que les pays développés consacrent 0,7 % de leur produit national brut à cette fin. Dans ce contexte, l'allègement de la dette est un autre outil essentiel qui permettra de libérer dans les pays en développement les ressources nécessaires pour stimuler leurs économies, en favorisant par exemple les investissements publics dans la santé et l'éducation. L'Italie est un chef de file dans ce domaine puisqu'elle a récemment adopté des lois qui lui permettent d'annuler progressivement la dette des pays les plus pauvres.

Comme je l'ai dit précédemment, l'Organisation des Nations Unies a l'autorité morale pour relever les nouveaux défis d'aujourd'hui. Ce fait a été souligné par l'octroi du prix Nobel de la paix au Secrétaire général et à l'ensemble de l'Organisation. Toutefois, la structure et les procédures de cette dernière doivent suivre le rythme de notre époque. L'Italie croit à la réforme de l'ONU, une réforme qui doit porter sur tous ses organes, y compris le Conseil de sécurité. Je tiens à réitérer la nécessité d'une réforme complète portant sur les questions pertinentes sous tous leurs aspects. Une telle réforme doit être conçue de manière à aboutir à une plus grande efficacité, à une légitimité accrue et à davantage de transparence. Elle doit également répondre aux attentes générales de démocratie, d'universalité et d'intégration.

En outre, pour créer les conditions d'une croissance stable de prospérité et de sécurité pour toute l'humanité, nous avons besoin d'une administration plus efficace de la mondialisation. Les documents

élaborés par le Secrétariat représentent de grands progrès dans cette direction. Le moment est désormais venu de traduire les engagements de la Déclaration du Millénaire en actes. L'Italie appuiera toute initiative entreprise à cette fin.

Nous n'avons jamais eu de meilleure occasion de résoudre nos problèmes, et cependant, jamais dans le passé, n'avons-nous eu à faire face à des risques plus grands. La réponse ne consiste pas à nier la réalité de l'interdépendance et de la mondialisation croissante. La réponse se trouve dans notre capacité de promouvoir une meilleure gouvernance du système international. Jamais dans le passé, le monde n'a disposé de tant de ressources humaines, financières et technologiques. La réponse est entre nos mains et dans notre volonté collective.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de Djibouti, M. Ali Abdi Farah.

M. Farah (Djibouti) : Suite aux événements tragiques survenus le 11 septembre, il sied avant toute chose que nous réitérions nos condoléances les plus profondes et les plus attristées au Gouvernement et au peuple des États-Unis. C'était un acte de terrorisme odieux et diabolique qui a causé la perte de milliers de précieuses vies humaines innocentes et provoqué des dégâts matériels sans précédent dans l'histoire. Cette attaque brutale nous a tous interpellés. C'est vraiment le jour où le monde a changé.

Cette tragédie, d'une manière ou d'une autre, nous affecte tous. Aucun pays n'est à l'abri du terrorisme dans la mesure où aucun pays n'a la capacité de le contrer à titre individuel. La communauté internationale doit travailler de concert, et plus idéalement à travers l'Organisation des Nations Unies, afin que les contre-mesures prennent la forme de la légitimité et de l'acceptabilité. À cet égard, la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité nous fournit le cadre normatif nécessaire.

Nous, à Djibouti, avons déjà établi un mécanisme approprié pour lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes, qui pourrait venir de notre territoire. Nous sommes également en train d'examiner les conventions et les protocoles internationaux existants relatifs au terrorisme en vue de les signer et de les ratifier tous. Cependant et en dépit de tout ce que nous faisons, nous ne devons pas perdre de vue les souffrances du peuple

afghan – la terreur, le désespoir et la faim auxquels ces populations démunies sont confrontées dans cette crise grave. Nous ne devons pas non plus perdre l'extraordinaire occasion qui nous est offerte aujourd'hui d'examiner toutes les causes possibles ou probables ainsi que les racines profondes du terrorisme, y compris les attitudes, les frustrations ainsi que les conditions politiques et économiques qui règnent actuellement.

Qu'il me soit permis de me joindre aux délégations qui m'ont précédé pour présenter au Président nos félicitations à l'occasion de sa brillante élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session. Sa vaste expérience et vos compétences seront indubitablement autant d'atouts pour nos délibérations. Par ailleurs, je voudrais également exprimer notre satisfaction à son prédécesseur, M. Harri Holkeri, de la Finlande, qui a conduit les travaux de la cinquante-cinquième session à des résultats tangibles.

Qu'il me soit permis également de féliciter le Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour sa réélection ainsi que pour le travail accompli lors de son premier mandat qui fut très crucial, car il a su instituer les réformes nécessaires, réinstaurer la pertinence et le rôle central de l'Organisation des Nations Unies tout en renforçant ses capacités et son efficacité. Il a notamment su analyser qu'un trop grand nombre de personnes vivent en marge de notre société, réduit au silence par une pauvreté endémique, l'endettement, la pandémie du sida, la tuberculose et le paludisme. Il est, en effet, devenu la voix de la majorité silencieuse de la planète, et ce n'est donc pas fortuitement qu'il a reçu, avec l'Organisation qu'il dirige, le prix Nobel de la paix. Nous le félicitons sincèrement pour cette insigne et rare distinction qui lui a été décernée ainsi qu'au système des Nations Unies.

Qu'il me soit permis de rendre hommage au Secrétaire général pour la qualité et la pertinence de son rapport sur l'activité de l'Organisation. En effet, l'ONU a un rôle essentiel et vital à jouer dans ce monde d'aujourd'hui en perpétuelle et rapide mutation, et le rapport offre une mise à jour générale et globale de l'ensemble des activités de l'Organisation. Concernant la paix et la sécurité, comme l'a souligné le Secrétaire général, nous ne pouvons qu'être frappés par le nombre de conflits qui sévissent dans le monde d'aujourd'hui. Prévenir la récurrence des conflits est une priorité centrale et cela signifie que nous devons

passer d'une culture de gestion et de règlement à une culture de prévention et de développement à long terme.

Au-delà des conflits, nous sommes témoins d'immenses souffrances humaines provoquées par des désastres naturels et des situations inextricables qui ne cessent de prendre de l'ampleur, augmentant ainsi les besoins en matière d'assistance humanitaire.

Nous sommes heureux de constater l'importance continue que le Secrétaire général accorde au problème de la lutte contre la pauvreté endémique, et de voir que la communauté internationale a lancé une campagne soutenue pour que le droit au développement devienne une réalité tangible pour chacun. La priorité doit être accordée à la participation des pauvres afin d'éliminer la pauvreté rurale, assurer le bien-être des enfants et renforcer la capacité économique des femmes.

Si nous devons réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans la pauvreté d'ici à 2015, afin de répondre à l'appel lancé dans la Déclaration du Millénaire, il faudra alors augmenter substantiellement l'aide publique au développement, alléger le fardeau de la dette des pays les plus pauvres, et enlever les mesures protectionnistes des pays développés. Les pays les moins avancés, en particulier, sont confrontés à d'énormes obstacles, tels que le tarissement des flux de capitaux, des services sociaux inefficaces et l'absence d'infrastructures, auxquelles viennent s'ajouter des contraintes environnementales. La Déclaration de Bruxelles et le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 réclament essentiellement un accroissement du flux des capitaux étrangers, notamment de l'aide publique au développement, de l'investissement direct étranger, de l'élargissement de l'annulation du fardeau de la dette, d'un accès plus large aux marchés préférentiels ainsi qu'une assistance technique accrue.

Silencieusement mais très rapidement, le monde dérive vers une autre crise dangereuse qui est la pénurie d'eau. D'ici l'an 2025, une personne sur trois dans le monde sera affectée par le manque d'eau. Près de 2,7 milliards de personnes vivent dans des régions faisant face à une grave pénurie d'eau et, encore une fois, l'Asie et l'Afrique subsaharienne, qui sont les foyers les plus densément peuplés et ayant parmi les plus bas revenus, seront les plus sévèrement touchées. Aujourd'hui, plus de 450 millions de personnes vivent dans 29 pays, y compris mon pays, Djibouti,

connaissent une pénurie grave d'eau potable. À la différence du pétrole et de la plupart des ressources stratégiques, l'eau potable n'a aucun produit de substitution. Si les besoins se font sentir pour la consommation, l'agriculture ou les questions d'ordre environnemental, telles que la survie des lacs, des fleuves et des rivières, nous avons une crise potentielle entre nos mains, qui risque de créer un désastre sans précédent pour la sécurité alimentaire, la lutte contre la faim et la pauvreté. Une combinaison du réchauffement de la planète, du gaspillage, de l'aridité, et du manque de précipitations, signifie que les sources traditionnelles actuellement utilisées par des millions de personnes ne cessent de tarir lentement. En un mot, le problème est qu'il n'y a plus assez d'eau pour tous nos besoins. Au-delà des traités internationaux et des mécanismes institutionnels, la communauté internationale doit agir afin d'alléger cette crise. Il est temps d'agir.

Alors que les récentes attaques terroristes internationales aux États-Unis ont dominé, et ce, à juste titre, l'actualité mondiale, d'autres problèmes urgents, tels que la pandémie du sida, demeurent d'une impérieuse urgence. La session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à ce fléau, qui s'est tenue en juin, a réalisé un pas décisif vers la recherche de solutions, d'actions, et d'engagements collectifs. Cependant, la crainte de ne pas voir se réaliser ces engagements non contraignants demeure. Le Fonds mondial pour la lutte contre le VIH/sida et pour la santé lancé par le Secrétaire général a enregistré quelques progrès mais à ce jour les contributions sont très loin de l'objectif espéré. Nous sommes malheureusement familiers des statistiques relatives aux décès, aux ravages sociaux et économiques causés par ce fléau, et plus particulièrement en Afrique. En ce qui concerne la recherche de la solution et les mesures à prendre, le débat a tourné autour du traitement par rapport à la prévention. Dans le meilleur des cas, le meilleur espoir serait un vaccin préventif, mais ce n'est malheureusement pas une solution prometteuse non plus. Aussi, comme l'a souligné un expert : « Nous sommes à la fin du commencement de cette épidémie, et non pas au début de sa fin! »

Durant la décennie écoulée, la croissance et la diffusion exponentielle des technologies de l'information, conjuguées à la fin de la guerre froide, ont été des facteurs déterminants pour forger notre perception au sujet du développement et de l'économie

mondiale. Avec l'avènement de la mondialisation, le commerce a pris de l'ampleur, les capitaux ont circulé, les investissements se sont accrus, les économies se sont libéralisées et les entraves aux échanges se sont réduits. En plus de cela, le secteur privé a trouvé un rôle central.

Malheureusement et comme beaucoup l'ont si bien analysé, le nombre des exclus de cette grande manifestation, pays et individus, n'a cessé de croître inexorablement. La recherche d'une explication à cette dichotomie a abouti à des conclusions préoccupantes. Ainsi pour les démunis qui vivent avec 1 dollar par jour, parler de technologie, de croissance, d'opportunité et de prospérité n'est seulement que belles paroles à leurs oreilles. Leur préoccupation quotidienne principale est la crainte de ne pas avoir suffisamment pour se nourrir. Ainsi, trouver suffisamment de quoi se nourrir est un défi quotidien pour plus de 3 milliards de personnes sur cette planète. En dépit des conflits qui dominent l'actualité en Afrique, c'est l'existence précaire de ces laissés pour compte qui régit la vie sur le continent depuis plus de deux générations.

Aussi et quelles que soient les raisons de cette pauvreté endémique, le fait est là et nous ne parviendrons pas aux racines de ce problème, à moins que nous n'abordions la question de la pauvreté sous toutes ses formes. Il est notoire que des millions de personnes en Afrique et à travers le monde sont simplement trop pauvres pour participer à la mondialisation, et de ce fait sont ainsi laissées en marge des avantages de la globalisation. Le Président de la Banque mondiale a très judicieusement mis en perspective cette question de la pauvreté en affirmant :

« ... si vous ne pouvez pas traiter de la question de la pauvreté, si vous ne pouvez pas traiter de la question de l'équité, alors vous ne pouvez pas traiter de la question de la paix. »

Il a ajouté :

« Nous ne résoudrons pas les problèmes de la pauvreté ou de la paix ou de la stabilité à moins que nous ne changions notre perception des pauvres, d'objets de charité en atouts sur lesquels vous construisez un avenir meilleur. »

La persistance et l'accroissement de la pauvreté entravent tous les efforts en faveur de la paix, de la sécurité, du développement, de la démocratie et de la

bonne gouvernance. Pour maintenir la paix et la sécurité, il est nécessaire d'accroître et de renforcer la capacité de l'ONU afin de pouvoir prévenir les crises, réagir aux nouvelles menaces, et assurer la mise en place de programmes de consolidation de la paix. Dans cette optique, le Conseil de sécurité occupe une place prépondérante. Et à l'évidence, l'incapacité de le réformer afin de répondre aux besoins de la réalité internationale d'aujourd'hui ne peut que réduire la légitimité de ses travaux et de ses décisions.

Lors de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale en septembre 1999, mon Président, M. Ismaïl Omar Guelleh, a formulé une série de propositions au sujet du rétablissement de la paix en Somalie. Un an plus tard, lors de la cinquante-cinquième session, il a fait rapport à cette auguste Assemblée des sacrifices extraordinaires consentis par le Gouvernement et le peuple djiboutiens ainsi que par un certain nombre de gouvernements et d'organisations animés de bonne volonté et prêts à assumer le fardeau qu'ils ont bien voulu porter afin de rassembler les véritables représentants des Somaliens pour prendre en charge leur propre destin, et donner ainsi une nouvelle direction à leur pays dévasté.

Finalement, et après huit mois d'intenses et difficiles négociations, la renaissance de l'État somalien a vu le jour à Arta, Djibouti, en août 2000, à travers l'établissement du Gouvernement national de transition, de l'Assemblée nationale, ainsi que d'autres institutions. Le parcours n'a pas été facile, mais le Gouvernement national de transition a su persister et continuer dans ses engagements et a reçu ainsi la sympathie, le respect et l'appui de la communauté internationale malgré une myriade de tentatives visant à vouloir saper ses efforts en vue d'une paix durable.

Le Gouvernement national de transition est une réalité et il représente la volonté du peuple somalien qui a parlé et a exprimé son choix. Aussi, et comme mon Président l'a si souvent indiqué, si l'on veut sauver la Somalie de la désintégration et du chaos, il faudrait alors s'éloigner des approches habituelles qui consistaient à tourner autour de quelques individus trop familiers et qui ont pris le peuple somalien en otage depuis une décennie. Il avait notamment suggéré que le temps était venu de les dépasser, de redonner le pouvoir au peuple et que le temps était venu pour le peuple somalien d'assumer sa responsabilité et de prendre son propre destin en main.

Nous sommes heureux de constater que le Gouvernement national de transition s'est entièrement engagé en vue de parvenir à une paix durable en Somalie avec un esprit constructif, de dialogue et de tolérance mutuelle. Sur la base des résultats obtenus à Arta, le Gouvernement national de transition n'a cessé unilatéralement et inlassablement de démontrer son engagement constant pour se réconcilier avec ses détracteurs sans conditions préalables. Les efforts consentis dans cette direction ont été fortement appréciés par l'Organisation de l'unité africaine et le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Les deux organisations ont récemment fermement condamné ces individus et chefs de factions qui sont restés en dehors du processus de paix d'Arta et qui persistent dans leur obstination à vouloir bloquer les efforts de paix en Somalie.

À cet égard, on ne peut que se féliciter des efforts fort louables déployés au début de ce mois par le Président du Kenya, M. Daniel Arap Moi, en vue d'inclure certains de ces récalcitrants dans le processus d'Arta. Voilà ce qui est attendu de nous, et c'est un devoir moral et politique que nous devons au peuple somalien. C'est d'ailleurs le message délivré par le Conseil de sécurité dans sa déclaration du Président du mois dernier, qui dit que :

« la façon la plus efficace d'aborder la situation dans ce pays et de poursuivre l'objectif d'une stabilité régionale à long terme est que les États voisins jouent un rôle positif, y compris dans le processus de reconstruction des institutions nationales en Somalie. » (*S/PRST/2001/30, p. 2*)

Il n'est pas dans les habitudes de mon pays, la République de Djibouti, de défier quiconque sur la véracité de telle ou telle information dont il serait détenteur. Il a néanmoins un devoir moral à mettre en garde quant à la source, la motivation, l'exactitude, l'objectivité et la fiabilité d'une telle information, surtout lorsque cette information touche un sujet aussi délicat et sensible que l'existence de groupes terroristes dans tel ou tel autre pays. Des consultations et une coopération étroite sur cette question importante entre tous les pays de la région permettront, j'en suis convaincu, des informations réalistes et impartiales pour toute évaluation de n'importe quelle situation particulière. Toute précipitation ou conclusion hâtive qui ne corrobore pas la réalité ne fera que nuire à l'unité de la coalition internationale contre le terrorisme que nous soutenons tous vigoureusement.

À un moment où l'attention de la communauté internationale est résolument concentrée sur la question du terrorisme, le niveau de la brutalité et de la destruction dont est victime le peuple palestinien a considérablement augmenté. Israël a créé les conditions du chaos et de l'anarchie afin de justifier ses réoccupations, voire même l'annexion des territoires palestiniens. Les récentes incursions représentent les opérations militaires les plus vastes depuis des années dans les territoires sous autorité palestinienne. Chaque jour nous dérivons vers une conflagration inacceptable entre deux parties dont la puissance, les moyens, les ressources et l'influence internationale sont inégaux.

La persistance d'Israël à demander un cessez-le-feu sans offrir aucune concession en retour démontre sa détermination à poursuivre son défi sans tenir compte de l'opinion internationale. Les bouclages persistants des territoires par l'armée israélienne continuent d'affecter sérieusement les conditions de vie de la population des territoires occupés. La hausse du chômage, les faillites des entreprises, la baisse des revenus, les restrictions des mouvements des biens et des personnes, les interdictions de constructions alors que les implantations juives continuent et progressent sont autant d'éléments combinés qui enflamment une situation déjà très critique. C'est à se demander ce que les Israéliens veulent réellement entendre de plus que l'imploration répétée du Président Arafat : « Retournons à la mise en oeuvre des accords, sauvons le processus de paix sans conditions préalables ni de pressions militaires ».

Nous appelons Israël à libérer la Maison d'Orient et les autres institutions palestiniennes à l'intérieur et autour de Jérusalem. Nous pressons également Israël à revenir à la table des négociations et, notamment, à mettre en oeuvre les propositions contenues dans le rapport de la Commission Mitchell. Israël doit débloquer les millions de dollars provenant des impôts et dus à l'Autorité palestinienne afin d'alléger les difficultés économiques et financières infligées aux Palestiniens.

Pour terminer, la sécurité d'Israël dépend en grande partie de la mise en oeuvre du principe d'un État palestinien viable. Nous espérons également que la communauté internationale s'engagera à restaurer le respect et la dignité des Palestiniens. Comme tous les peuples du monde, ils ont le droit de vivre dans la paix et d'avoir une existence décente.

Dans notre sous-région de la corne de l'Afrique, la tendance est à la réduction des hostilités, malgré les divergences et les antagonismes qui persistent. Les populations de cette région du monde ont trop longtemps souffert et elles n'aspirent à rien d'autre qu'à un apaisement des tensions, à la liberté de circulation des biens et des personnes, à une paix durable, à la stabilité, au développement et à la coopération. Il est grand temps que nous consacrons nos maigres ressources au développement, à l'amélioration des conditions de vie de nos populations et à leurs besoins. Donnons-leur cette chance et léguons un avenir meilleur à nos générations futures.

Djibouti croit fermement à la coopération régionale, aux rapports de bon voisinage et aux opportunités qui peuvent en découler pour le bien-être de nos peuples. Nous sommes déterminés à travailler en étroite collaboration avec nos amis de la sous-région afin de résoudre les problèmes en suspens dans l'harmonie et la confiance mutuelle. En tant que nation, nous sommes confrontés à un manque de ressources et à un déclin de l'assistance internationale, qui se sont encore aggravés avec l'arrivée massive de populations frappées par la sécheresse et les migrants économiques. Notre capitale, en particulier, souffre d'un afflux de personnes déplacées par la sécheresse et les tensions politiques dans la région, qui fait peser un lourd fardeau sur des infrastructures et des services sociaux déjà limités. Nous lançons donc un appel à la communauté internationale pour qu'elle nous aide à surmonter ces défis insoutenables que nous subissons depuis trop longtemps et qui dépassent nos maigres ressources.

M. Ping (Gabon) : Je voudrais tout d'abord féliciter le Président pour sa brillante élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa présente session. Son élection traduit la reconnaissance, par la communauté internationale, de la place et du rôle que la République de Corée, grande amie du Gabon, joue dans le monde et particulièrement en Asie. Je tiens à l'assurer de notre pleine coopération durant votre mandat.

À son prédécesseur, S. E. M. Harri Holkeri de la Finlande, j'exprime la satisfaction de ma délégation pour l'excellent travail accompli lors de la session précédente.

Au Secrétaire général, M. Kofi Annan, j'aimerais renouveler la plus haute appréciation du Gouvernement

et du chef de l'État gabonais, S. E. El Hadj Omar Bongo, pour le dévouement et la détermination avec lesquels il s'emploie à réaliser les idéaux de paix, de justice et de bien-être, contenus dans la Charte des Nations Unies. Le prix Nobel de la paix, qui vient de lui être décerné, ainsi qu'à l'Organisation des Nations Unies, est un témoignage éloquent de l'action que le système des Nations Unies mène en faveur de la paix et de l'édification d'un monde plus prospère. Qu'il soit assuré de l'appui du Gabon à ses efforts au service de l'Organisation des Nations Unies.

Voici un peu plus d'un an que les chefs d'État et de gouvernement des États Membres de l'ONU se sont réunis ici même à New York, lors du Sommet historique du Millénaire. À cette occasion, ils ont tracé les lignes directrices de l'action future de la communauté internationale et réaffirmé leur attachement aux buts et principes énoncés dans la Charte de notre Organisation. Le Sommet du Millénaire a ainsi permis à nos nations de renouveler leur engagement d'agir dans l'unité et la solidarité pour relever les multiples défis auxquels le monde est confronté.

La tragédie survenue, le 11 septembre 2001, aux États-Unis d'Amérique a, plus que jamais, conforté notre détermination à combattre le terrorisme international. Il faut y mettre fin par tous les moyens possibles – militaires, diplomatiques et politiques. C'est pour cette raison que le Gabon appuie sans réserve les résolutions 1368 (2001) et 1373 (2001) du Conseil de sécurité, ainsi que l'adoption d'une convention générale sur le terrorisme.

Il n'y a pas de doute que la coalition qui s'est constituée ne puisse gagner le combat contre le terrorisme. Dans cet élan de solidarité, la communauté internationale doit parallèlement apporter des réponses appropriées aux problèmes mondiaux susceptibles de servir de prétexte à certains groupes radicaux. Il est urgent d'agir en vue de trouver des solutions aux conflits et aux problèmes économiques et sociaux de l'heure.

Pour ce qui est des conflits armés, nous sommes convaincus qu'en mettant fin au trafic illicite des armes légères, il serait plus aisé de parvenir à leur règlement rapide et durable. La mise en oeuvre par tous des recommandations de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses

aspects, tenue ici à New York en juillet dernier, permettrait d'atteindre ces objectifs.

Fidèle à l'engagement du Président Omar Bongo, le Gabon reste partie prenante des efforts visant à restaurer la paix dans le monde et particulièrement en Afrique. C'est le lieu de nous féliciter du retour à la paix au Congo (Brazzaville), à la suite de la tenue, sous les auspices du médiateur international, du dialogue national sans exclusive. La stabilité retrouvée dans ce pays frère a permis le retour volontaire de nombreux réfugiés congolais, présents sur le territoire gabonais, dans leurs foyers d'origine, depuis le mois d'août dernier, grâce à une excellente coopération entre le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, les autorités gabonaises et congolaises. De même, nous saluons les progrès significatifs enregistrés dans le processus de paix au Burundi, qui a abouti, le 1er novembre 2001, à la mise en place d'un gouvernement de transition.

Je tiens à rendre un hommage mérité à l'ancien Président Nelson Mandela pour le dévouement et la détermination avec lesquels il a conduit le processus jusqu'à cette importante étape. Pour sa part, le Président de la République gabonaise poursuivra, à la demande des membres de l'Initiative régionale pour la paix au Burundi, ses efforts, en vue de la consolidation du processus de paix dans ce pays.

En ce qui concerne la situation en République démocratique du Congo, nous nous félicitons des efforts appréciables déjà entrepris dans la mise en oeuvre de la mission de maintien de la paix des Nations Unies. Nous souhaitons vivement que l'étape de Johannesburg permette un démarrage effectif du dialogue intercongolais.

La situation au Moyen-Orient, par la menace qu'elle fait peser sur la paix et la sécurité internationales, constitue également une source de vive préoccupation. J'exhorte donc les parties à reprendre les négociations, seul moyen de parvenir à une paix durable.

Au moment même où le processus de mondialisation des marchés financiers et des échanges commerciaux touche tous les aspects de la vie des sociétés, force est de reconnaître qu'un nombre de plus en plus grand des peuples du monde risque d'être marginalisé si des mesures concrètes n'étaient pas prises en leur faveur. Il convient donc, pour la communauté internationale, de mobiliser les ressources

nouvelles et additionnelles, afin de leur permettre de réduire sensiblement l'écart qui les sépare des autres. C'est dire que la prochaine Conférence sur le financement du développement, prévue en mars 2002 à Monterrey, au Mexique, suscite de grands espoirs. Une bonne préparation de cette importante conférence nous permettra de satisfaire ces attentes légitimes.

Les dirigeants africains ont compris que l'Afrique détient la clef de son propre développement. La création de l'Union africaine et le nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique s'inscrivent dans cette logique. Certes, beaucoup reste à faire pour son plein essor, mais déjà, les bases sont jetées. Pour y parvenir pleinement, l'Afrique a besoin du concours de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale.

Pour y parvenir pleinement, l'Afrique a besoin du concours de l'ONU et de la communauté internationale. Une autre question vitale, pour le développement de notre planète, en ce début du troisième millénaire, est celle de la protection et de la préservation de l'environnement. Le Sommet mondial sur le développement durable, qui se tiendra à Johannesburg (Afrique du Sud) du 2 au 11 septembre 2002, va nous offrir une nouvelle chance d'apprécier le chemin parcouru dans la mise en oeuvre de politiques reflétant les engagements que nous avons pris à Rio il y a 10 ans. Quel bilan ferons-nous au sujet de l'application de l'Agenda 21? Quelles chances de succès serons-nous prêts à accorder à la Convention sur les changements climatiques et au Protocole de Kyoto, à la Convention de l'ONU sur la lutte contre la désertification et la sécheresse ou encore à la Convention sur la biodiversité? En d'autres termes, il faudra répondre plus simplement, et sans détour, à la question des choix et concessions que nous sommes prêts à faire, afin de transmettre aux générations futures un environnement préservé, semblable à l'héritage que nous avons nous-mêmes reçu de nos pères.

Tous les efforts que les pays africains peuvent entreprendre pour assurer une meilleure croissance économique seraient vains si aucune action d'envergure n'est menée contre les maladies telles que le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme, sans oublier l'hypertension artérielle, autre principale cause de mortalité en Afrique. Il est donc impérieux de mettre en oeuvre les recommandations de l'ONU sur le sida, notamment en ce qui concerne les soins, le soutien et le

traitement, et que le Fonds spécial créé à cet effet devienne opérationnel. Au moment où l'ONU, en particulier le Conseil de sécurité, principal organe de maintien de la paix dans le monde, est de plus en plus sollicité pour relever les nombreux défis que pose le troisième millénaire, la question de la réforme de cet organe reste toujours d'actualité. En effet, il est difficile de concevoir qu'un continent comme l'Afrique ne puisse pas avoir un Représentant permanent au Conseil de sécurité.

La réalité du monde actuelle, partagée entre universalisme et particularismes identitaires, montre de façon évidente que l'humanité est toujours en quête d'harmonie et d'unité. C'est pourquoi nous avons la ferme conviction que la solution aux préoccupations que nous venons d'évoquer réside dans la valorisation par la communauté internationale des vertus du dialogue et de la solidarité qui sont les piliers d'un nouvel humanisme. Sans le respect de ces valeurs, le rêve nourri par les pères fondateurs de notre Organisation de bâtir un monde paisible et uni restera une chimère. Travailler à la construction d'une nouvelle humanité, épargner des égoïsmes, des haines, des passions et des injustices doit constituer notre préoccupation commune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président Yasser Arafat, Président du Comité exécutif de l'Organisation de la libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne.

M. Arafat, Président du Comité exécutif de l'OLP et Président de l'Autorité palestinienne, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

M. Arafat (Palestine) (*parle en arabe*) : Je souhaite tout d'abord vous féliciter personnellement, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la session présente de l'Assemblée générale. Je voudrais également féliciter M. Kofi Annan d'avoir été réélu pour un deuxième mandat en tant que Secrétaire général de l'ONU. J'aimerais également le féliciter d'avoir reçu, avec l'Organisation des Nations Unies, le prix Nobel de la paix.

Il m'importe de me trouver parmi vous aujourd'hui à la présente session qui se déroule dans des circonstances internationales extrêmement critiques et importantes. Nous nous réunissons au lendemain d'actes de terrorisme criminels, horribles et odieux qui ont été commis le 11 septembre 2001, dans les villes de

New York et de Washington, et que nous avons vigoureusement condamnés. Dans ce contexte, je voudrais une fois de plus manifester nos profondes et sincères condoléances au Président Bush, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple ami des États-Unis. Je voudrais tout particulièrement présenter mes condoléances aux familles des victimes.

Le peuple palestinien s'est déclaré prêt à confronter le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, y compris le terrorisme d'État et ce, afin de bâtir un nouveau monde garantissant la sécurité, la justice, la paix et la liberté à tous les peuples, et reposant sur le droit international et les droits de l'homme. Nous lançons un appel à la coordination de tous les efforts internationaux dans le cadre de l'ONU et du droit international, en mettant l'accent sur l'importance et la nécessité de poursuivre et d'encourager le dialogue entre toutes les religions et toutes les civilisations.

Je tiens également à dire que j'apprécie vivement ce que le Président George Bush a déclaré dans son allocution d'hier sur la nécessité de réaliser une paix juste, par le biais d'une solution qui se fonde sur l'application des résolutions 242 (1967) et 338 (1973), ainsi que de la résolution 425 (1978) sur la base de deux États, Israël et Palestine, et de reprendre le processus de paix au plus tôt. De notre côté, nous déployons tous les efforts possibles pour parvenir à ces objectifs. Nous avons déployé et nous continuerons de déployer tous nos efforts pour créer les meilleures conditions à cet égard.

Je voudrais également remercier et saluer tous ceux qui m'ont précédé et qui, d'une façon claire et éloquente, ont fait des références à la question du peuple palestinien et son droit à réaliser ses droits légitimes en vertu du droit international.

J'ai eu l'honneur l'année dernière de prendre la parole au Sommet du Millénaire, et me voici de nouveau ici pour prendre la parole devant vous, pour évoquer les souffrances et plaider sa juste cause, qui est encore dans l'attente d'une solution équitable. Comme s'en souviendront les Membres, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté la résolution 181 (1947), qui prévoyait le partage de la Palestine en deux États : un État juif et l'autre palestinien, mais l'État palestinien n'a pas encore été reconnu par l'ONU. Les Palestiniens ont été victimes d'une injustice historique immense, et

la majorité d'entre eux ont été déplacés de leurs foyers et sont devenus des réfugiés.

Le peuple palestinien continue à rechercher la reconnaissance de son droit à l'autodétermination et de son droit au retour, droits qui constituent aujourd'hui la pierre angulaire de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du droit international et qui doivent être réalisés sur le sol national palestinien. Les Membres savent que nous avons accepté la solution proposée par la légalité internationale. Nous avons été encore plus loin : nous avons accepté moins de 25 % de la Palestine historique, alors que l'Assemblée générale, dans sa résolution 181 (1947), nous avait accordé pratiquement 50 % de la Palestine historique. C'est sur cette nouvelle base que nous sommes allés à la Conférence de paix de Madrid, qui avait été organisée sur la base du principe de l'« échange de territoires contre la paix », et qui avait pour objectif d'appliquer toutes les résolutions pertinentes de l'ONU, notamment les résolutions 242 (1967), 338 (1973), 425 (1978) et la résolution 194 (1948) de l'Assemblée générale, relative aux réfugiés palestiniens. Puis, nous avons signé les Accords d'Oslo à Washington, dont ont été témoins les États-Unis, la Fédération de Russie, l'Union européenne, la Chine, le Japon, l'Égypte, la Jordanie et le monde entier, y compris les autres États arabes, et les autres États d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

Après cela, nous avons signé un certain nombre d'accords et de mémorandums d'accord. Après l'assassinat de feu mon partenaire M. Itzhak Rabin – mon partenaire dans le processus de paix – les gouvernements israéliens qui ont suivi se sont engagés dans la voie du non-respect des accords signés, et ils n'ont pas honoré les obligations qu'Israël avait contractées en vertu de ces accords. Cela a fait obstacle à nos efforts sincères visant à aboutir à une paix globale, juste et durable – la paix des braves. Le nombre des colonies de peuplement et des colons a doublé depuis le début du processus de paix, ce qui reflète le manque de sérieux du Gouvernement israélien et son manque de respect à l'égard des accords signés entre nous.

Puis est venue la visite de Sharon au noble sanctuaire d'Al Qods Al Charif, alors que j'avais personnellement et officiellement averti le Gouvernement israélien des graves conséquences que cela aurait pour le processus de paix et pour la région.

Comme je l'avais prévu, cet acte a déclenché l'Intifada palestinienne, qui est l'expression du rejet par le peuple palestinien de la violation par Israël des lieux saints chrétiens et musulmans, du refus d'Israël de se retirer des territoires, du non-respect, par le Gouvernement israélien, des accords signés et de la politique israélienne de colonisation, qui intensifie l'occupation au lieu d'y mettre fin.

Poursuivant la politique du gouvernement précédent, le Gouvernement israélien actuel a lâché son armée d'occupation sur le peuple palestinien et pratiqué contre lui le terrorisme d'État utilisant tout l'arsenal meurtrier et destructeur de son armée, notamment des F-15, des F-16, des hélicoptères Apache, des chars, des véhicules blindés, des navires et des armes meurtrières, y compris des armes interdites au niveau international. Les pratiques de l'armée israélienne comportent également l'assassinat, la démolition de maisons, d'institutions privées et publiques et d'exploitations agricoles, le déracinement de centaines de milliers d'arbres fruitiers et d'oliviers, ainsi que le meurtre de femmes, d'enfants et de personnes âgées. En 13 mois seulement, 1 800 Palestiniens ont été tués et 37 000 ont été blessés ou mutilés à vie. En outre, des milliers de personnes ont été arrêtées.

Il convient aussi de noter que l'économie palestinienne a été dévastée. Elle a subi des pertes s'élevant à 7 milliards de dollars du fait des diverses mesures de bouclage et de siège économiques, financiers, médicaux et alimentaires, qui ont été imposées à toutes les villes et à tous les villages et camps de réfugiés palestiniens. Ces pratiques continuent de limiter la circulation des personnes et des biens, entravant même la circulation des écoliers, des étudiants et des enseignants, qui ne peuvent se rendre à leurs écoles et à leurs universités. De plus, nos postes de contrôle internationaux et nos aéroports sont fermés. Toutes ces mesures constituent des violations flagrantes des droits de l'homme fondamentaux. Les travailleurs palestiniens ne peuvent même pas se rendre sur leurs lieux de travail pour subvenir aux besoins de leur famille et de leurs enfants.

Face à l'escalade de cette agression et à cette guerre sanglante et terroriste que le Gouvernement israélien mène contre notre peuple, notre terre, nos lieux saints, à Jérusalem en particulier, comme à Bethléem, Beit Jala, Hébron, et d'autres villes palestiniennes face aux incursions dans nos villes,

villages et camps de réfugiés à l'aide de chars, aux massacres commis en diverses localités de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, nous exhortons la communauté internationale, représentée par tous ceux qui sont ici présents, et les peuples épris de liberté et de justice à travers le monde, à agir avec vigueur et détermination pour arrêter cette guerre d'agression et à envoyer des observateurs internationaux pour protéger notre peuple contre l'occupation, la terreur et le nettoyage ethnique pratiqués par Israël, et pour superviser la mise en oeuvre et la consolidation du cessez-le-feu, que nous respectons et que le Gouvernement israélien ne cesse de violer.

Le parrainage international du processus de paix au Moyen-Orient est la seule garantie du succès des efforts de la communauté internationale visant à instaurer la paix dans la région. En se tenant à l'écart de ce conflit et en ne recherchant pas sérieusement une solution à la question palestinienne qui soit conforme à la justice et aux principes du droit international, la communauté internationale risque de replonger la région dans la violence, l'affrontement, les effusions de sang et de rendre la situation encore plus explosive et fragile.

J'en appelle donc à la communauté internationale pour qu'elle redouble ses efforts sincères pour mettre un terme à la situation actuelle et à l'escalade de la crise, qui risque d'exploser, avec de très graves conséquences pour la région. La participation active de la communauté internationale et des grandes puissances est essentielle si l'on veut sauvegarder le processus de paix, le remettre sur la bonne voie et le faire avancer avec détermination, sincérité et efficacité. On ne pourra réaliser ou maintenir de paix durable sans appliquer le droit international. Il faudra, en particulier, mettre en place un mécanisme international efficace pour assurer la mise en oeuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Seule la mise en oeuvre fidèle et honnête de ces résolutions permettra, en effet, d'instaurer et de maintenir la paix et de prévenir les effusions de sang dans notre région.

Fidèles à notre foi dans la paix comme choix stratégique irréversible de notre peuple, nous avons coopéré totalement et positivement à tous les efforts et initiatives internationaux engagés, y compris l'initiative égypto-jordanienne, les accords Tenet et les recommandations du plan Mitchell, que nous avons acceptés globalement. Nous avons également déclaré unilatéralement un cessez-le-feu complet et immédiat,

en déployant les plus grands efforts pour le maintenir. À la veille du Nouvel An juif, en septembre dernier, nous avons lancé l'appel palestinien à la paix et présenté nos sincères félicitations au peuple israélien, en lui demandant de saisir cette occasion pour instaurer une nouvelle ère de paix, de sécurité et de coexistence entre les peuples palestinien et israélien et les peuples de l'ensemble de la région du Moyen-Orient. Nous avons proclamé clairement et sans équivoque notre attachement à la paix, à la négociation et au règlement pacifique de toutes les questions qui restaient en suspens entre nous et le Gouvernement israélien.

Malheureusement, le Gouvernement israélien a ordonné à son armée de durcir la campagne militaire contre notre peuple, nos villes, nos villages et nos camps de réfugiés – y compris les zones tampons. Cette campagne et le siège imposé à nos villes, à nos villages et à nos terres cultivées ont entraîné la destruction de nos fermes et l'arrachage de milliers d'arbres dans diverses localités de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance et mes sincères salutations à tous les pays frères et amis et à toutes les grandes puissances qui se sont rendus compte qu'aujourd'hui, plus que jamais, la création d'un État palestinien avec pour capitale la ville sainte de Jérusalem est la seule garantie de paix, de sécurité et de stabilité dans la région et dans le monde – la pierre angulaire de l'instauration et du maintien de cette paix.

Nous lançons un appel à toutes ces nations, en particulier les États-Unis, le Royaume-Uni, la Fédération de Russie, la France, la Chine, le Japon, tous les membres de l'Union européenne et les pays non alignés, ainsi qu'à la communauté internationale dans son ensemble, pour qu'elles déploient, individuellement et collectivement, tous les efforts possibles pour traduire cette vision en une réalité politique, afin de permettre au peuple palestinien de vivre dans la paix, la dignité, la liberté, l'indépendance et la souveraineté, dans son propre État indépendant, sur son sol national, avec la ville sainte de Jérusalem comme capitale. Ceci peut être réalisé en amenant Israël, la Puissance occupante, à se retirer entièrement de tous les territoires palestiniens et arabes occupés, y compris de la ville sainte de Jérusalem, pour revenir aux frontières du 4 juin 1967, conformément aux principes de la Conférence de paix de Madrid, et à mettre un terme à ses activités de peuplement, à évacuer les colons de notre terre pour permettre aux

réfugiés palestiniens de faire valoir leur droit au retour, conformément à la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale, qui prévoyait ce droit ainsi que le versement d'indemnités à ceux qui ne souhaiteraient pas revenir.

Nous saluons les positions positives prises par le Président George W. Bush et d'autres dirigeants, qui ont demandé la mise en place d'un État palestinien. C'est à notre avis un pas important vers la fin du conflit et l'instauration de la paix au Moyen-Orient. Je dois dire en toute franchise que la relance du processus de paix va nécessiter une nouvelle impulsion qualitative, et qu'il ne sera pas possible après tout ce qui s'est produit de se contenter de solutions provisoires. Il est impossible, bien sûr, de conclure un autre accord intérimaire, comme certains l'ont demandé. Pour maîtriser la situation sur le terrain et revenir à la configuration d'avant le 28 septembre 2000, il faudra beaucoup d'imagination politique et de nouveaux espoirs.

Ce dont le processus de paix a besoin maintenant pour déboucher sur une paix juste et durable, c'est d'un effort réel de la part de ses coparrains – les États-Unis et la Fédération de Russie – ainsi que de protagonistes internationaux influents, comme l'Union européenne, et, bien sûr, les pays arabes et musulmans, et d'autres nations amies du Mouvement des pays non alignés ainsi que de l'ONU. Tous doivent mettre immédiatement en place un cadre global en vue d'un règlement permanent et final reposant sur la légalité internationale et les accords signés, afin que les deux parties puissent négocier promptement les détails de cette solution permanente. Il est bien sûr nécessaire, comme préalable, que l'on mette rapidement et intégralement en oeuvre le plan Mitchell et les accords Tenet.

Il est clair que nous avons besoin d'efforts internationaux plus importants, tels qu'une présence internationale sur place, pour aider les parties à progresser dans ce processus. En tout état de cause, l'ONU et le Secrétaire général ont un rôle naturel et important à jouer à cet égard pour nous aider à réaliser nos objectifs.

Je lance un appel au Gouvernement israélien et au peuple israélien pour qu'ils répondent de façon positive

à cette approche afin qu'ensemble nous puissions édifier la paix dans la terre de la paix, la terre sacrée de la paix. Je répète : la terre sacrée.

Il va sans dire que la situation exige le déploiement d'efforts rapides et ne souffre aucun nouveau retard, eu égard, en particulier, à la situation internationale actuelle. Nous sommes prêts à nous acquitter de notre part de responsabilité et sommes convaincus que vous êtes prêts à en faire de même. Je sais que la communauté internationale, à l'occasion de la commémoration de l'assassinat de feu mon partenaire Itzhak Rabin, est impatiente de voir la paix s'instaurer. Je m'adresse à l'ensemble du peuple israélien pour réaffirmer mon attachement indéfectible au processus de paix que j'ai engagé avec feu mon partenaire Itzhak Rabin et mon partenaire Shimon Peres, une paix qui garantisse la liberté, la stabilité et la sécurité des Israéliens et des Palestiniens et de tous les peuples de la région du Moyen-Orient – une paix des braves, une paix juste, globale et durable, qui mettra un terme à l'occupation israélienne de tous les territoires palestiniens et arabes occupés et qui débouchera sur l'établissement d'un État palestinien indépendant, avec Jérusalem comme capitale.

Voilà ce à quoi nous devons oeuvrer, dans l'intérêt de nos enfants et de nos petits-enfants. Je demande, par conséquent, au Gouvernement israélien de reprendre immédiatement les négociations sur le statut final afin d'appliquer les résolutions du droit international et tous les accords signés.

Je vous salue tous et j'espère que la présente session produira les solutions et les recommandations qui permettront à nos peuples, à nos nations et à l'ensemble de l'humanité de connaître la paix, la prospérité et le progrès.

Que la paix et la bénédiction de Dieu soient avec vous.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne de sa déclaration

La séance est levée à 13 h 15.